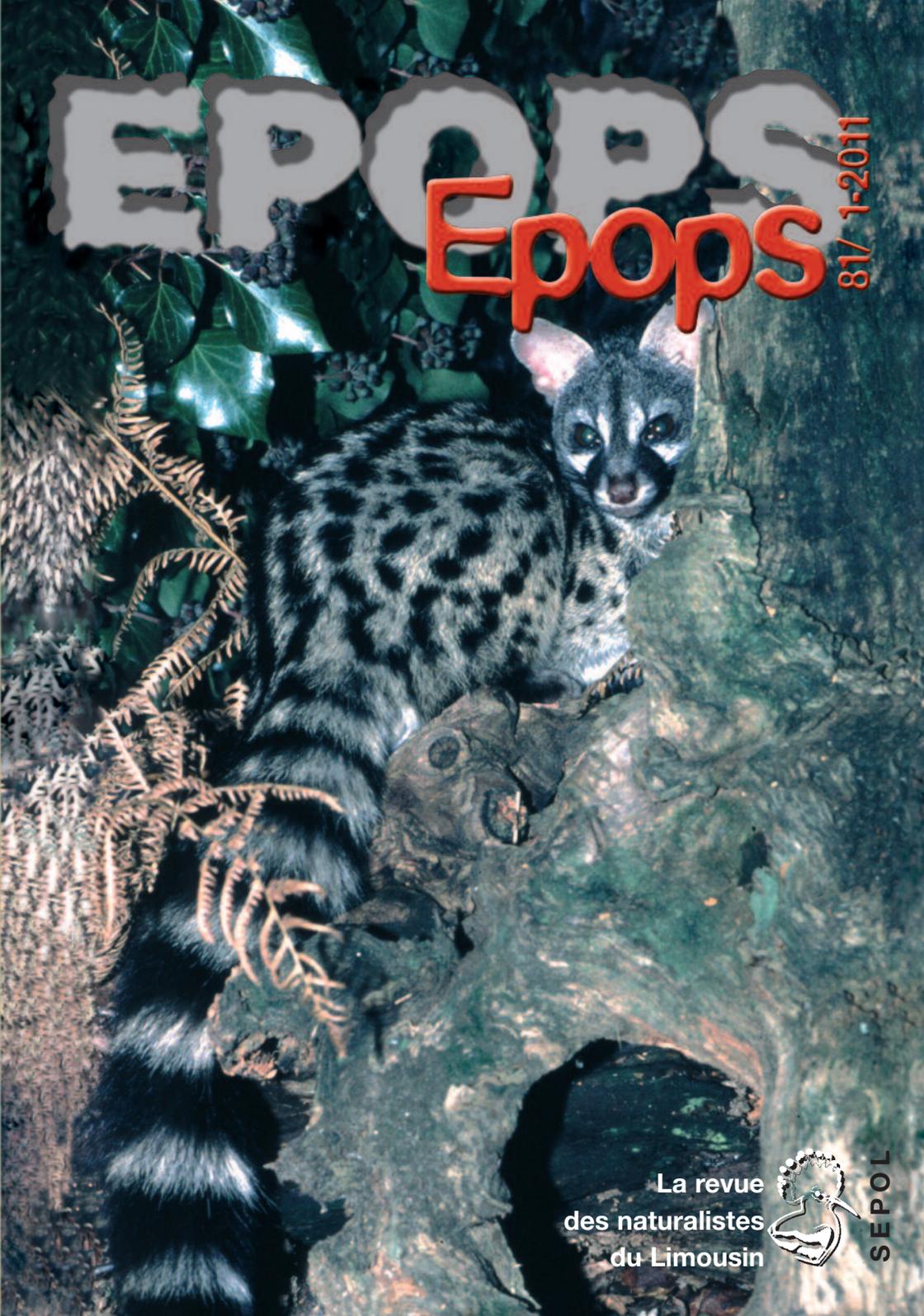


EPOPS

Epops

81/ 1-2011



La revue
des naturalistes
du Limousin



SEPOL

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Philippe Hubert

RÉDACTEUR EN CHEF :
Olivier Schiltz

CONCEPTION GRAPHIQUE :
Atelier Graphique
(imprimerie@ateliergraphique.fr)

PHOTO DE COUVERTURE :
Christian Couartou

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :
P. Hubert, S. Morelon, M. Coq, F. Lagarde,
D. Naudon, I. Pradier, J. Jemin, P. Marthon,
P. Cavallin, T. Nore, B. Petit, S. Morelon,
A. Salesses

sommaire

EPOPS N° 81 // 1 - 2011

EPOPS

la revue des naturalistes du Limousin

Bulletin de la **Société pour l'Etude**
et la **Protection des Oiseaux en Limousin**

SIÈGE SOCIAL :
11, rue Jauvion
87000 Limoges.
TÉL : 05 55 32 20 23
FAX : 05 55 32 77 46

INTERNET :
www.sepol.asso.fr
sepol@sepol.asso.fr

COTISATIONS ET ABONNEMENTS :
Membres bienfaiteurs : 50 €
Membres actifs :
18 € + 14 € d'abonnement.
Conjoint : 11 €
Scolaires : 5 € + 14 € d'abonnement.
Abonnement seul : 16 €
Prix du numéro : 5 €

AVIS AUX LECTEURS
EPOPS ne publiant que des articles signés, les auteurs conserveront l'entière responsabilité des opinions qu'ils auront émises.

Revue éditée à 500 exemplaires
Sur les presses d'Atelier Graphique
23, rond-point du Coudert - 87100 Limoges
Dépôt légal à parution - ISSN 1148-4500 -
Numéro de Commission Paritaire 1108 G 88536
Date de publication : Février 2011

La revue EPOPS est publiée avec le concours financier du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, le Conseil Régional du Limousin.

4

Compte-rendu de
l'assemblée générale
de la SEPOL

12

Biodiversité des landes
et tourbières
Limousines

Je vais commencer cet édito par une petite histoire qui m'avait été rapportée par un ami, bénévole très actif dans une association sportive, et qui à un moment donné en avait un peu «ras le bol». Cette histoire s'appelle :

EPOPS

Edito

Le Bénévole : espèce protégée ?

- Le **bénévole** :
Le **bénévole** (*homo sapiens benevolus*) est un mammifère bipède que l'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères. Les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé «convocation». On les rencontre en petits groupes dans divers endroits, quelquefois tard le soir, l'œil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant ferme de la meilleure façon de réaliser un projet ou de trouver des recettes supplémentaires pour boucler un budget.
- Le «**yaqua**» :
L'ennemi héréditaire du **bénévole** est le «**Yaqua**». Le **yaqua** (*homo sapiens yaquus*) est également un mammifère bipède, mais il se reconnaît par une langue plus grande et un cerveau plus petit qui ne lui permettent de connaître que 4 mots très courts : «y a qu'a», ce qui explique son nom. Le **yaqua** se caractérise également par sa faculté à attendre. Il attend le moment où le **bénévole** fera une erreur, aura un oubli ou dira des

21

Note sur les vautours
fauves (*Gyps fulvus*)
observés en Limousin
de 1994 à 2010

29

La Gennette commune,
Geretta geretta en
Limousin

46

Rapport du comité
d'homologation du
Limousin 2009

56

Les chroniques du
Botté
N°1

58

Brèves du web

paroles malheureuses, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez lui une maladie très grave, le découragement.

Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont visibles rapidement : absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, attrait de plus en plus vif pour un bon fauteuil et la télévision etc.

Les bénévoles, décimés par le découragement, risquent de disparaître, et il n'est pas impossible que, dans quelques années, on rencontre cette espèce uniquement dans les zoos où, comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent plus à se reproduire.

Les yaquas, avec leur petit cerveau et leur grande langue, viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper leur ennui. Ils se rappelleront, avec nostalgie, du passé pas si lointain où le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contrainte.

Je vous rassure cette triste fin n'est pas prête d'arriver, et nous avons encore de belles journées devant nous (certes les Yaquas aussi, mais je n'en connais pas à la SEPOL). En effet, si l'on consulte les conclusions de la dernière enquête très intéressante réalisée en 2010 par France Bénévolat (<http://www.forum-esbly.com/media/00/00/3279271452.pdf>), il y a actuellement 11.300.000 français bénévoles associatifs (il y en avait 12 millions en 2002) dont 700.000 dans le secteur de l'environnement.

Cette enquête montre également qu'il y a 5.500.000 personnes qui ont donné du temps à une association mais plus maintenant soit par manque de temps, soit après un changement de situation personnelle ou à une déception par rapport à l'organisation de l'association. La SEPOL n'échappe pas à cela, mais souvent avec le départ d'un bénévole, s'accompagne l'arrêt de la transmission de ses observations. Malheureusement c'est la connaissance de notre avifaune limousine qui en pâtit et d'autant plus en «période atlas» où toutes nos données, à travers la parution du livre, seront portées à la connaissance de tous et notamment de personnes ou d'institutions qui peuvent agir dans la gestion et la conservation des oiseaux.

Je tiens donc à remercier tous les bénévoles de la SEPOL pour leur engagement et leur travail. Grâce à vous et à vos compétences votre association participe au grand combat pour la sauvegarde de la biodiversité.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne lecture et une bonne année ornithologique, qui sera sans doute déjà bien entamée quand vous lirez ces pages qui une fois de plus ne parlent pas que d'oiseaux.

Philippe Hubert

Compte rendu de l'assemblée générale de la SEPOL

Aubazine (19) le 11 Décembre 2010

35 adhérents participaient à cette assemblée générale organisée par Pierre Marthon épaulé par André Coriveau et Danielle Crémoux.

■ Discours du Président Philippe Hubert :

« Bonjour et bienvenue à toutes celles et à tous ceux que j'aurais oublié de saluer, et même une double salutation à ceux qui viennent ici pour la deuxième fois en 15 jours, dans ce charmant petit bourg corrézien qu'est Aubazine qu'ils ont vu sous la neige il y a 2 semaines.

Je tiens à remercier doublement les organisateurs de cette AG (Danielle, Pierre et André) qui ont tout de même réussi le tour de force d'organiser 2 assemblées générales en aussi peu de temps ; c'est une première pour la SEPOL. Merci également à la municipalité d'Aubazine de nous avoir mis gracieusement à disposition cette superbe salle.

Rassurez-vous je ne vais pas citer toutes les actions menées par la SEPOL (ça c'est le travail de Stéphane pour tout à l'heure), mais je vais plutôt les classer en 4 catégories et commenter celles qui m'ont paru les plus significatives cette année.

- Il y a celles réalisées essentiellement par les salariés comme les études éoliennes, les plans d'actions en faveur de certaines espèces, ou encore et pour la première fois cette année la réalisation d'un document d'objectif. Dans l'ensemble ces études se passent plutôt très bien et d'ailleurs j'en profite pour remercier les salariés (Jérôme, Mathieu et Anthony) pour l'excellent travail qu'ils fournissent tous les jours. Le fait que leur métier se rapproche assez de leur passion, les aide à bien faire leur travail. D'ailleurs au prochain conseil d'administration je voudrais que l'on discute d'une éventuelle prime même si nos résultats comptables restent mitigés (Michel vous en dira plus après).

- Il y a aussi les actions qui sont menées plus conjointement par l'ensemble des forces vives de l'association (les adhérents, les salariés et le Conseil d'Administration) et je pense notamment au projet Atlas 2005-2010. Là aussi cela se passe plutôt bien, les adhérents ne sont pas démobilisés pour cette dernière année de prospections et le nombre de données progressent sensiblement, un groupe de travail composé d'administrateurs et d'adhérents s'est réuni plusieurs fois, il ne se passe pas un Conseil

d'Administration sans parler de ce projet, Pascal a fait en sorte que chacun (pour ceux qui ont une connexion internet) puisse saisir ses propres données de chez lui et créer des lieux-dits nouveaux s'ils n'existent pas dans notre base. Ce nouveau mode de saisie décentralisée a permis d'accroître de façon très sensible et en peu de temps le nombre de données dans les différentes bases naturalistes régionales et la SEPOL n'échappe pas à la règle. Un de mes objectifs en tant que Président est d'inciter quiconque à transmettre ses observations et ce nouvel outil de saisie va dans ce sens et j'incite fortement ceux qui ne l'ont pas encore testé à le faire. Merci à Pascal pour ce travail et celui qui, dans le même esprit, facilitera la rédaction des monographies de l'atlas avec la mise en place d'un Wiki. Tout ce travail pour la réalisation de l'atlas perdrait en efficacité sans un coordinateur et ce rôle ne pouvait qu'être attribué à un salarié. C'est Anthony qui assume ce travail et le plus difficile à mon avis reste à faire. Si dans un an, lors de la prochaine AG en Haute-Vienne, on peut vous montrer la maquette du livre alors on aura bien travaillé.

- Il y a également les travaux réalisés uniquement par les adhérents et là aussi tout s'est bien passé cette année. Dans cette catégorie je veux souligner le travail réalisé par Alain Gendeau et son épouse sur la Grue cendrée. Leurs études et conférences les conduisent non seulement aux 4 coins du Limousin, mais aussi à ceux de la France et de l'Europe. Ils ont été invités, excusez du peu, à faire une présentation lors du congrès international sur les grues en

Allemagne. Grâce à leurs travaux, la SEPOL est connue bien au-delà de nos frontières et même jusqu'au Japon. A un degré moindre je mentionnerais le premier rapport réalisé par le Comité d'Homologation Régional grâce notamment à son secrétaire Pierre Marthon (le régional de l'étape).

- La quatrième catégorie concerne les actions menées par le Conseil d'Administration. Et parmi celles-ci il y en a une qui a été particulièrement éprouvante : la gestion du personnel. Il y a un peu plus d'un an maintenant de très fortes tensions ont éclatées entre salariés, qui ont conduit au licenciement de Gaëlle au 31 mars dernier après 3 mois d'arrêt maladie. Durant cette période qui a duré près de 5 mois, des mots très durs ont été prononcés non seulement entre salariés, mais entre salariés et administrateurs et même entre administrateurs, il a fallu procéder à une réorganisation, répartir le travail que faisait Gaëlle, rencontrer la médecine du travail, contacter des médiateurs, procéder au licenciement etc. Je tiens à remercier les administrateurs avec qui nous avons pris je pense les bonnes décisions et qui m'ont soutenu dans les moments difficiles. Il est vrai que j'oublie facilement les mauvais moments et que je ne suis pas rancunier, mais là j'ai été à deux doigts de démissionner.

Pour finir je voudrais remercier un des plus anciens adhérents et administrateurs de la SEPOL, qui a fait un travail énorme durant de nombreuses années autour de la centrale (saisie et contrôle des données, vérification des fiches et des fichiers informatiques, transfert des

fichiers dans la centrale, création des lieux-dits, etc) mais qui a été également le coordonnateur de nombreuses enquêtes (Héron cendré, Grand Cormoran, Weatlands ...).

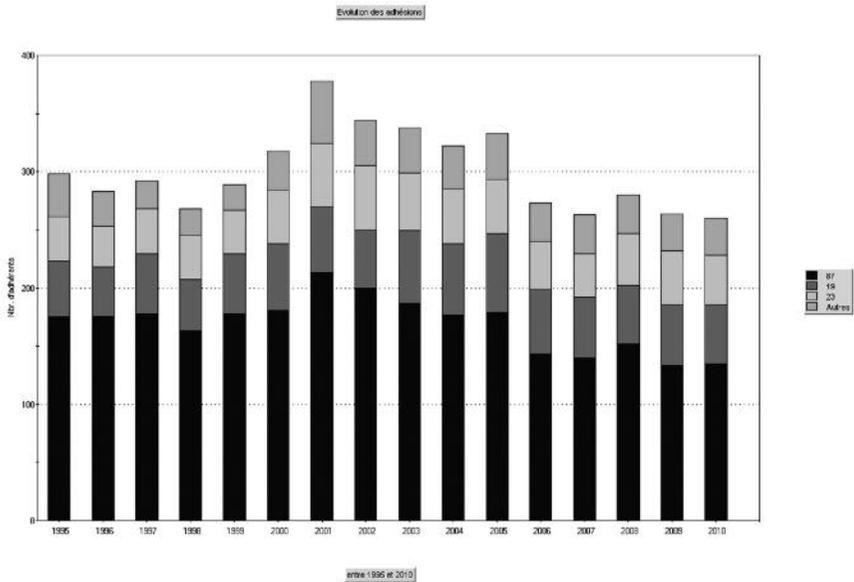
Malheureusement il n'a pas pu venir aujourd'hui ce qui n'empêche pas que l'on puisse applaudir très fort Robert Gauthier, Bob pour les intimes, qui trouvait que les adhérents ne fournissaient

jamais assez de données, forcément car il doit être le plus important contributeur de la centrale.

- Contrairement à la dernière AG j'ai pris le temps de préparer mon rapport moral, (et j'ai même eu 15 jours de plus ...). Il faudra également prendre du temps en 2011 pour faire avancer l'atlas sans pour autant oublier les autres projets. »

■ Rapport moral de Stéphane Morelon Adhérents

Sur le graphique suivant on constate que le nombre d'adhérents continue à lentement diminuer depuis le début des années 2000. Il y avait 260 adhérents en 2010.



Publications :

Deux « E pops » et deux « Huppés » ont été publiés au cours de l'exercice. Ces rendez vous importants ont mobilisé de nombreux contributeurs autour d'Olivier Schiltz

pour « Epops », de David Naudon, Isabelle Pradier et Bruno Labidoire pour « la Huppe ».

Actions en justice :

Comme l'année passée, les actions en justice intentées par la SEPOL ont été menées par Antoine Gatet de la cellule juridique LNE).

- *La SEPOL s'est portée partie civile dans un cas de destruction de Héron cendré sur Bussière Boffy. Cette procédure reste sans suite à ce jour.*
- *La SEPOL représentée par Frédéric Thomas est intervenu sur un site d'escalade occupé par un Faucon pèlerin, une convention a été signée avec le Club Alpin Français. Des panneaux ont été installés, l'activité suspendue ce qui a permis l'envol d'un jeune.*
- *Une main courante a été déposée par la SEPOL pour dénoncer la destruction de colonie d'Hirondelles de fenêtres sur un bâtiment municipal à Rilhac Rancon. Les discussions menées par Olivier Schiltz avec les élus ont montré la bonne fois de ces derniers. Des mesures compensatoires (aménagement) permettant la cohabitation des hirondelles et des utilisateurs du bâtiment ont été négociées.*

Les salariés

Nous avons connu cette année un épisode particulièrement douloureux : Gaëlle Pouget après 13 années de travail en tant que secrétaire comptable n'a plus souhaité faire partie de l'équipe. La procédure s'est écoulée sur plusieurs semaines déstabilisantes pour tous les acteurs. La médecine du travail l'a conclue en déclarant Gaëlle inapte sur

son poste de travail. Le conseil d'administration regrette le départ et dans ces circonstances d'une salariée appréciée.

Donc si l'année comptable a débuté avec 4 CDI elle s'est terminée avec seulement trois salariés (en CDI) Jérôme Roger, Mathieu André, Anthony Virondeau.

3 stagiaires sont venus compléter leurs travaux, il s'agit de Sébastien Heinerich qui a travaillé sur la Chevêche dans le cadre du plan de restauration national, François Louveau qui est intervenu sur le Milan royal dans le cadre du plan d'action Massif central et Quentin Artiges qui dans le cadre de son BTA GFS Neuvic a produit une étude sur le Cincle sur la petite Briançe).

Les tâches de Jérôme ROGER se sont réparties de la manière suivante :

- Administration : suivi du courrier, des congès, des feuilles de paie, déclarations administratives
- Etudes « éoliennes » : (Prédiagnostic sur Sussac (87) et Etude sur Les Grands Chézeaux/Saint-Georges-les-Landes (87))
- STOC-EPS soutenus par la Région et ceux spécifique pour le PNR Millevaches
- Etudes pour le CREN (Inventaire de l'avifaune de la commune de Brive; Note sur l'avifaune des micro-sites de la RNN de l'Astrolème de Rochechouart-Chassenon; Préparation du dossier SEPOL/LPO Auvergne et lancement de la rédaction (1^{er} COPIL) du document d'objectif du site Natura 2000 ZPS « Gorges de la Dordogne)

Les tâches de Mathieu ANDRE se sont réparties de la manière suivante :

- Administration : bibliothèque

- Etude Chevêche (Marquage, baguage, réseau national)
- Etude Milan royal : (Marquage, baguage, suivi de population hivernante et nicheuse, plan d'action Massif central)
- Etudes éoliennes et photovoltaïques : Peyrat de Bellac, Saint-Bonnet-de-Bellac

Les tâches d'Anthony VIRONDEAU se sont réparties de la manière suivante :

- Administration : gestion des adhésions
- Etude éoliennes : projet extension du parc de Peyrelevade, suivi sur le parc éolien de Peyrelevade existant,
- Rédaction du document d'objectif de la zone Natura 2000 vallée de la Dordogne (nombreuses réunions annexes)
- Coordination et prospection Atlas
- Etude pour le CREN : Suivi sur la RNN de l'étang des Landes
- STOC-EPS PNR Millevaches

Les actions des bénévoles

Si l'action des salariés prend une part de plus en plus importante, les études des bénévoles comptent également pour beaucoup dans les activités de la SEPOL. On peut les classer en deux groupes : celles très spécifiques qui mobilisent des spécialistes et celles plus collectives auxquelles chacun contribue.

Voici une liste (peut-être non exhaustive, que les oubliés veulent bien me pardonner) des études spécifiques :

Baguage :

Etienne DUPOUX : Suivi Permanent des Oiseaux Locaux (SPOL) National sur le bruant jaune et Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)-Capture 23

Gilles PALLIER : Halte migratoire "Etang des Landes" et SPOL Mangeoire

Thérèse NORE : STOC-Capture en 23, Buse variable, HIEPEN

Pascal Boulesteix : SPOL Mangeoire et Alouette des champs

Aurélien Audevard : SPOL Mangeoire

Raphaël Bussière : Pies-grièches

Jean-Pierre Lery : Hironnelles, Alouettes, SPOL mangeoire

Pascal Cavallin : HIEPEN, SPOL mangeoire et alouettes

Suivis particuliers :

Cigogne noire : Pascal Nauron, Dominique Morzynski, Thérèse Nore ;

Grues cendrées : Coordination Alain Gendeau ;

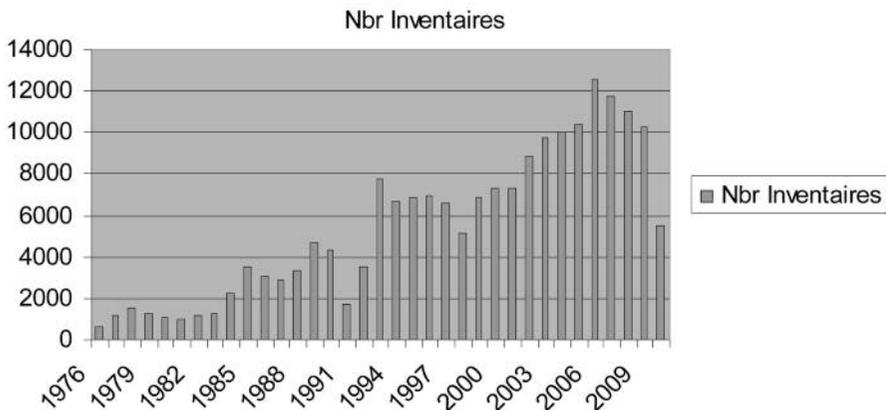
Oiseaux rupestres : coordination Arnaud Reynier, Nicolas Gendre ;

Dortoirs de Busards, wetland, Dortoirs de grands cormorans : Collectif ;

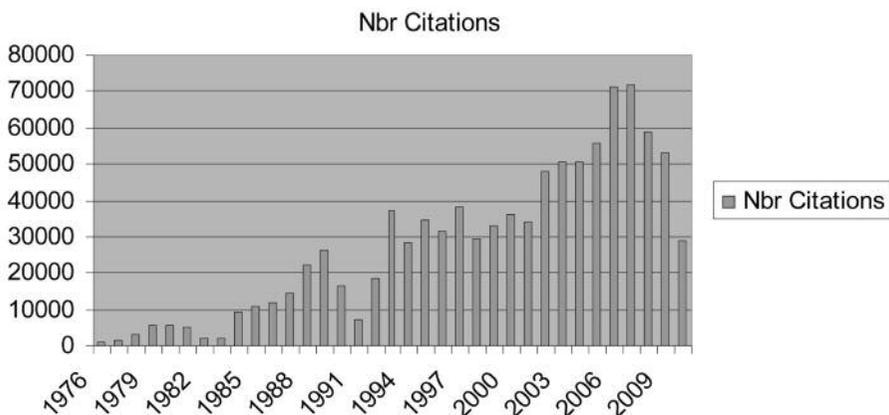
Pour les études plus générales, les EPS sont bien sûr évoquées.

Nous allons détailler ici la collecte des données qui constitue chaque année le socle des actions de la SEPOL.

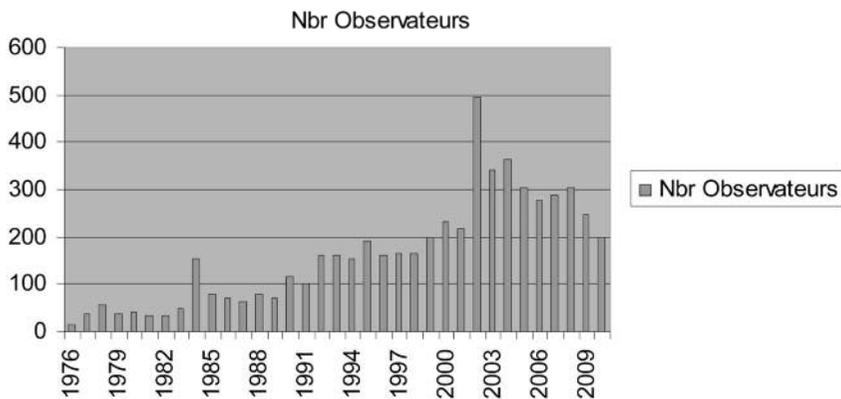
- Sur le graphique suivant, nous voyons l'évolution du nombre de données en fonction des années...

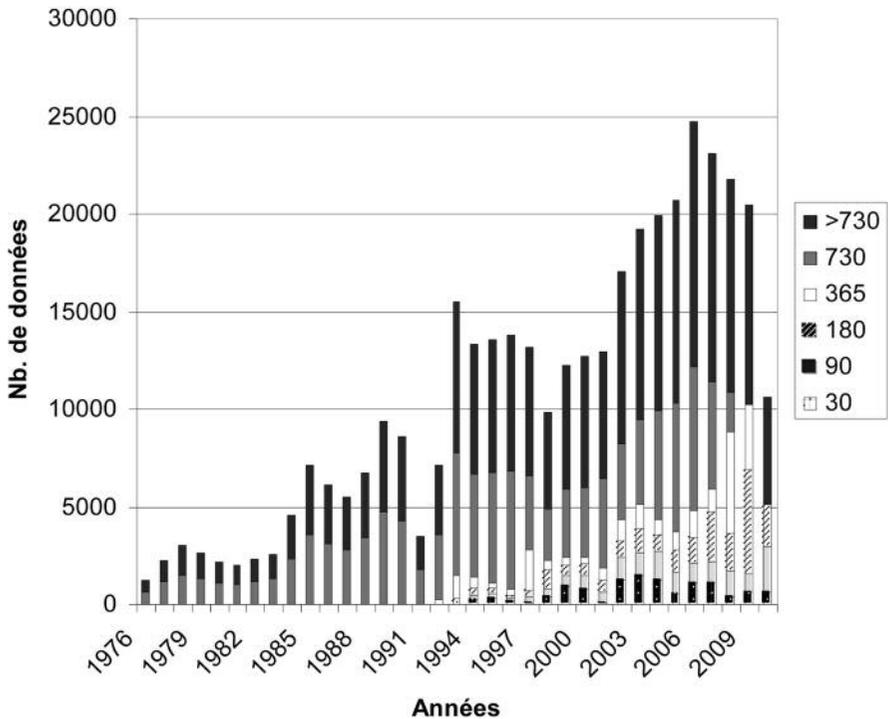


...et à présent celui du nombre de citations...



... et enfin celui du nombre des observateurs.





Chaque année nous faisons le même constat d'une érosion des valeurs de ces trois séries. Chaque année, Robert Gauthier, - le valeureux Bob qui depuis le début des années 1980 est le gardien du temple. Celui qui relance, qui râle quand les données ne rentrent pas, et qui a décidé cette année de quitter le CA - chaque année donc LE Bob nous inquiète de cette baisse du nombre de données. Or la tendance globale semble toujours à la progression à condition de remonter à 4 ou 5 années en arrière. Comment expliquer ce mystère ? Le graphique ci-dessus lève le voile. Les légendes indiquent le nombre de jours

qui séparent la date d'observation de sa date de saisie.

Il ressort de ce graphique que les deux tiers des données mettent au moins un an à être saisies et plus de la moitié deux ans au moins.

Ce constat doit nous alerter en début de cette année 2011 à l'issue de laquelle nous souhaitons avoir rédigé l'ensemble des textes du nouvel atlas. Il faut absolument que tous les observateurs fassent l'effort de renvoyer toutes leurs données antérieures au 31 décembre 2010 dans les semaines qui viennent, elles ne pourront être prises en compte sinon.

Calendrier

Danielle Crémoux coordonne un calendrier toujours plus copieux. Elle nous explique que sur 3 calendriers, plus de 100 activités ont été proposées par la SEPOL ! (- 80 sorties (Sans compter les jours d'observation de la migration, les sorties « bords de Vienne », les nuits de l'alouettes), 4 tenues de stand, 10 par-lons d'oiseaux, diverses conférences dont 4 pour Alain Gendeau).

D'autres associations ont également communiqué leurs dates sur ces calendriers il s'agit de **SULIM** (13), du **GMHL** (22), de **l'ALBL** (16), et de la **SLO** (3)

Perspectives

Pour l'année prochaine l'ouvrage ne manque pas, voici quelques uns des grands thèmes qui nous occuperons :

- **Rédaction de l'atlas**
- **Plans de restauration nationaux (Chevêche, Milan royal (et plan d'action massif central), Pie-grièche grise et à tête rousse)**
- **Zone Natura 2000 de la vallée de la Dordogne**
- **Rencontres autour de l'Aigle botté**
- **Suite des suivis (observations classiques, Faucon pèlerin, dortoirs de Busard, de Grands cormoran, EPS...)**
- **Classement de la bibliothèque**

■ **Rapport financier par Michel Coq** **Analyse du compte de résultat :**

Le compte de résultat fait apparaître un déficit de 4663 €. Ce résultat est négatif pour la deuxième année consécutive et plus important que l'année précédente .

Pourtant les charges sont en diminution :

- La baisse des salaires et des charges sociales est due au départ de Gaëlle au 31/03/2010, alors que la décision du

conseil d'administration de garder Anthony durant la période hivernale 2009/2010, sans avoir de financements, aurait dû conduire à une augmentation de ces charges.

- Les frais de fonctionnement ont eux aussi diminué (frais d'impression, achats de matériels ...)

Mais les produits sont, eux aussi (un peu plus) en diminution.

- Les prestations de services (étude éolienne par exemple) sont en notable baisse par rapport à l'année précédente.

- L'augmentation de la ligne « adhésions, abonnements, dons » est due à la prise en compte dans notre comptabilité des dons en km que les bénévoles déclarent aux impôts. Un montant équivalent à ces dons a été comptabilisé dans nos charges de frais de fonctionnement.

Il est à noter que l'évaluation du stock (livre, CD, cassette audio et vidéo) a été revue à la baisse (-1800€).

Analyse du bilan :

Malgré ces deux années de déficit, la situation financière de la SEPOL reste saine avec des capitaux propres de 83044 € qui représentent grosso modo 6 mois de fonctionnement. Au cours de l'exercice les difficultés de trésorerie n'ont duré qu'une quinzaine de jours, durant lesquels des administrateurs ont compensé les découverts bancaires en faisant des avances.

En revanche pour les deux années à venir, la réalisation de l'atlas et le projet Aigle botté Massif Central (s'il voit le jour), vont générer d'importantes dépenses supplémentaires auxquelles notre trésorerie ne pourra faire face en attendant de recevoir les financements appropriés. Il faudra certainement avoir recours à l'emprunt (Dailly) et si possible trouver des aides qui prendraient en charge les intérêts bancaires qui en découleraient.

Biodiversité des landes et tourbières limousines : ce que nous apprennent les arthropodes.

F. Lagarde, CEB CNRS & Le Champ des Possibles

■ Changements globaux, biodiversité et conservation

En France, les zones humides et autres milieux liés à une agriculture traditionnelle (bocage, landes), sont aujourd'hui particulièrement menacés du fait des profondes mutations économiques, sociales et agricoles qu'a connues l'Europe depuis 1/2 siècle et qui ont littéralement bouleversé les relations entre l'homme et son environnement. Il est ainsi estimé qu'en un demi-siècle et malgré la multiplicité des fonctions qu'elles assurent, les deux tiers des zones humides ont disparu en France, elles occupent aujourd'hui environ 5 % du territoire national. Pourtant, ces milieux d'intérêt communautaire qui jouent un rôle fondamental dans le cycle de l'eau constituent aussi de véritables réservoirs de biodiversité, renfermant tout un cortège important d'espèces spécialistes et patrimoniales. L'altération de ces milieux résulte à la fois de l'abandon des usages traditionnels qui s'y exerçaient (pâturage) laissant alors ces milieux évoluer spontanément, se fermer et se banaliser, et de l'intensification des activités

humaines (drainages, plantations, remblaiements...). Les conséquences de ces changements sur les milieux naturels et sur les communautés animales et végétales qui en dépendent sont multiples et d'ordre à la fois qualitatif et quantitatif. D'une part, en se banalisant, ces milieux présentent des capacités d'accueil altérées pour les espèces spécialistes qui en dépendent et les communautés ont alors tendance à s'appauvrir et être constituées d'une proportion croissante d'espèces ubiquistes à faible valeur patrimoniale. D'autre part, la réduction progressive de la surface des habitats augmente la susceptibilité des populations locales à des événements ponctuels et aléatoires (événements climatiques, épizooties...etc). Ces deux phénomènes, souvent combinés, entraînent une augmentation des probabilités d'extinction locale des espèces spécialisées dans ces milieux. Enfin, la fragmentation croissante des habitats peut entraîner la structuration de certaines espèces en métapopulations. En effet, dans un environnement fragmenté, certaines espèces spécialistes peuvent disparaître de certains sites

d'accueil, mais ces derniers, laissés vacants, peuvent être à nouveau recolonisés à partir de populations sources voisines. Les probabilités de recolonisation locale et par conséquent de maintien des espèces au niveau régional seront d'autant plus faibles que la fragmentation des milieux sera importante et que les capacités de dispersion des espèces seront faibles. Hélas, les espèces spécialisées dans des milieux rares et dispersés se caractérisent généralement par des possibilités de dispersion limitées. La compréhension des dynamiques de populations locales d'espèces patrimoniales structurées spatialement nécessite par conséquent une approche à la fois locale et régionale.

Enfin, les changements climatiques annoncés pour le XXI^e siècle vont avoir à la fois des effets directs sur les espèces, variables en fonction des capacités de dispersion, d'évolution ou d'adaptation physiologiques de ces dernières, ou indirects en conditionnant à la fois des changements d'usage du paysage et une dégradation, une fragmentation accrue de milieux sensibles comme les tourbières. Par conséquent, les programmes d'étude et de conservation des espèces et des espaces naturels patrimoniaux devraient intégrer ces différents facteurs (dégradation des habitats, attrition et fragmentation, changements climatiques) et ces différentes échelles d'analyse (locale, régionale et temporelle) pour optimiser l'efficacité des mesures conservatoires.

Cependant, en France, comme dans de nombreux autres pays, la conservation de la biodiversité passe par la mise en œuvre de plans de gestion et de pratiques conservatoires localisés et centrés généralement sur des sites par-

ticuliers, indépendamment du contexte dans lequel ils s'insèrent, tentant de maintenir en état un type de milieu, sans forcément anticiper les changements à venir susceptibles de les modifier.

Enfin, la valeur conservatoire des sites naturels est déterminée localement par le recensement des espèces ou de milieux considérés comme patrimoniaux qu'ils hébergent. Les espèces prises en compte sont souvent des plantes ou des vertébrés emblématiques et les invertébrés, part majeure de la biodiversité aux rôles fonctionnels multiples et clés dans les écosystèmes, sont largement ignorés. Les pratiques de gestion développées au bénéfice des milieux et des espèces considérées comme patrimoniales sont supposées l'être également pour l'ensemble de la biocénose. Cependant, cette efficacité globale est rarement évaluée et les invertébrés possèdent des caractéristiques écologiques spécifiques les rendant sensibles à des facteurs rarement pris en compte dans les plans de gestion et de restauration des milieux naturels.

C'est à partir de ce constat que le CEBC-CNRS et l'association Le Champ des Possibles développe un programme de recherche sur les landes et tourbières limousines, en partenariat avec le PNR de Millevalches et financé depuis 2008 dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature. Les objectifs du programme de recherche visent à comprendre comment les caractéristiques de l'environnement, à différentes échelles spatiales (échelle du site et échelle régionale), et les modes de gestion développés pour la restauration des sites sont susceptibles de conditionner

la qualité des communautés d'organismes vivants dans ces milieux.

Les groupes étudiés ici sont les araignées et les carabes. Les araignées et les carabes sont des arthropodes ectothermes (à « sang froid ») prédateurs pour la plupart. Ces organismes présentent une grande sensibilité aux conditions climatiques et à la structure de l'habitat. Ils peuvent donc apporter des informations essentielles sur l'état de conservation des milieux. Cependant, les connaissances portant sur ces animaux en France restent très limitées comparativement à d'autres pays comme le Royaume-Uni ou les pays Scandinaves. Seuls quelques espèces de carabes endogés ou quelques sous-espèces ou variétés locales particulières se sont vu attribuer un statut de protection et aucune espèce d'araignée n'est légalement protégée sur notre territoire, par manque de données.

Ce texte présente donc les résultats des deux premières années d'étude (2007-2008) effectuées sur les communautés d'araignées et de carabes rencontrées sur les sites tourbeux du plateau de Millevaches.

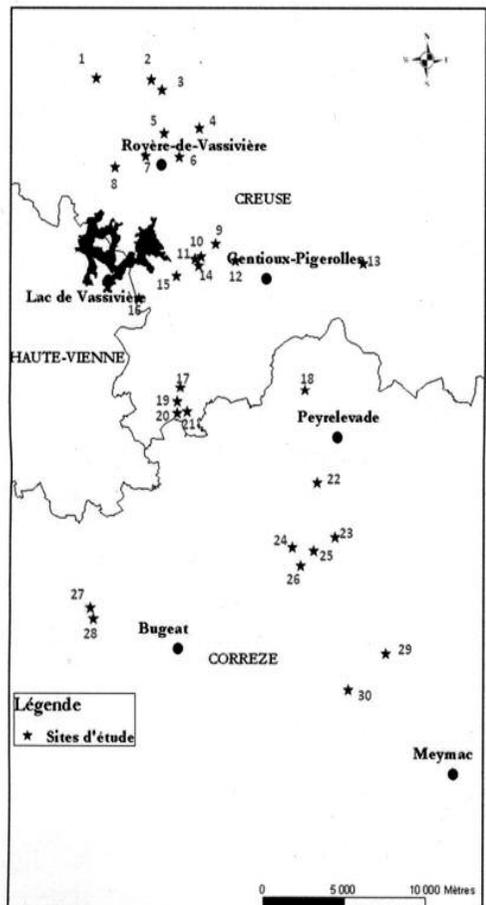
Trois objectifs principaux sont visés au cours de cette étude :

1. Réaliser un inventaire robuste quantitatif et spatialisé des communautés d'araignées et de carabes vivant dans les sites tourbeux du Plateau de Millevaches.

2. Déterminer quelles sont les influences des caractéristiques de l'envi-

ronnement sur la structure de ces communautés, et cela à différentes échelles spatiales.

3. En déduire des recommandations et des pistes quant à la gestion et la conservation des sites tourbeux en limousin.



Répartition des sites d'étude sur le plateau de Millevaches

Figure 1 : Répartition des sites d'étude sur le plateau de Millevaches

N° de site	Nom	Dept	Commune(s)
1	Tourbière du Ruisseau du Pic	23	St Pierre Bellevue, St Pardoux Morterolles
2	Tourbière du Ruisseau de Beauvais	23	St Pierre Bellevue, Royère de Vassivière
3	Tourbière de la Mesure	23	St Pierre Bellevue, Royère de Vassivière
4	Tourbière des Chabannes	23	Royère de Vassivière
5	Tourbière de la Croix de Fayaud	23	Royère de Vassivière
6	Tourbière de Royère	23	Royère de Vassivière
7	Tourbière de la Combe l'Epine	23	Royère de Vassivière
8	Tourbière du Bois des Piales	23	Royère de Vassivière
9	Tourbière des Salles	23	Gentioux Pigerolles
10	Tourbière des Prés neufs	23	Gentioux Pigerolles
11	Tourbière de Lachaud	23	Gentioux Pigerolles
12	Tourbière du Ruisseau du Mazet	23	Gentioux Pigerolles
13	Tourbière du Puy chaud	23	Gioux
14	Tourbière de Pierre fade	23	Gentioux Pigerolles
15	Tourbière des Fontenelles du Challard	23	Gentioux Pigerolles
16	Tourbière des Ribières de Gladière	23/87	Royère de Vassivière, Beaumont du Lac
17	Tourbière des Avenaux	23	Faux la Montagne
18	Tourbière de Negarioux Malsagne	19	Peyrelevalde
19	Tourbière des Tourailles	23	Faux la Montagne
20	Tourbière des Rochers de Clamouzat	23	Faux la Montagne
21	Tourbière du Puy Marsaly	23	Faux la Montagne
22	Tourbière du Ruisseau de Chamboux	19	Peyrelevalde
23	Tourbière de Marcy	19	St Merd les Oussines
24	Tourbière de l'Etang de Chabannes	19	Tarnac
25	Tourbière du Rebourseix	19	St Merd les Oussines
26	Tourbière des Communaux	19	Tarnac, St Merd les Oussines
27	Tourbière de la Roche du Coq	19	Viam, St Hilaire les Courbes
28	Tourbière de l'Estang	19	Viam
29	Tourbière du Longéroux	19	St Merd les Oussines, Meymac
30	Tourbière de Ribière longue	19	Meymac



Figure 2 : Chaque pot piège est relevé toutes les 3 semaines environs et immédiatement rechargé. Le piégeage d'arthropodes est continu au printemps et en été.

■ **1200 points d'échantillonnage répartis sur 30 sites tourbeux du plateau de Millevaches :**

Notre zone d'étude correspond à un rectangle de 50 x 30 km, située sur le Plateau de Millevaches, zone particulièrement riche en milieux tourbeux. Elle est complètement incluse dans les limites du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

A l'intérieur de cette zone, 30 sites d'étude ont été sélectionnés. Pour chaque site, nous avons extrait des variables renseignant sur la taille, la forme, la surface, la complexité des sites tourbeux étudiés. Pour chacun d'entre eux, 40 points d'échantillonnage ont été positionnés aléatoirement. Sur chaque point d'échantillonnage, un relevé du type de micro-habitat présent dans le mètre carré entourant chaque point a été réalisé. Un indice de qualité

de la tourbière a été calculé à partir de ces relevés de micro-habitat : il correspond au pourcentage de points d'échantillonnage réalisés sur chaque site d'étude occupés par des milieux caractéristiques des tourbières non dégradées par la Molinie. D'autre part, une cartographie précise de la totalité des milieux présents sur le PNR est disponible depuis 2009. Elle nous a permis



Figure 3 : *Oryphantes angulatus*, comme *Gnaphosa nigerrima* ou *Jacksonella falconeri* sont des espèces nouvelles pour la région, considérée comme rare au niveau national, mais qu'un échantillonnage intensif permet de détecter dans plus de la moitié des sites étudiés dans ce travail.

de calculer, grâce à un SIG, pour chaque site, quelle était la structure du paysage alentour et aussi quel était le degré de fragmentation des tourbières à la périphérie des sites étudiés. Enfin, c'est aussi au niveau de ces 40 points d'échantillonnage par site que les communautés d'araignées et de carabes ont été inventoriées par capture à l'aide de pots pièges.

■ Une diversité importante

Le premier objectif de ce travail était de réaliser un inventaire robuste des araignées et carabes vivant dans les landes humides et les tourbières du plateau de Millevaches. Notre travail de collecte et de détermination a permis de mettre en évidence une richesse inattendue, surtout en ce qui concerne les araignées.

En effet, **256 espèces d'araignées** différentes ont été identifiées à partir de 23 135 individus collectés. Ce sont ainsi près de **40 % des espèces connues en limousin** qui ont été recensées sur les sites tourbeux inventoriés. Sur les 256 espèces identifiées, **34 sont recensées dans moins de dix départements français** et **30 d'entre elles sont nouvelles pour la région Limousin**. Ces espèces rares sont souvent des espèces spécialistes des milieux tourbeux ou des espèces à répartition boréo-alpine, véritables reliques glaciaires sous nos climats (e.g. *Pardosa sphagnicola*, *Gnaphosa nigerrima*, *Sitticus caricis*, *Satilatlas britteni*, *Lepthyphantes angulatus*, *Taranucnus setosus*). Plusieurs d'entre elles semblent présenter un statut de conservation préoccupant dans les pays d'Europe pour lesquels les connaissances relatives aux araignées sont suffisamment avancées. Par exemple *Pardosa sphagnicola*, qui n'est connue en Limousin que sur l'étang

de Chabannes, est effectivement rare en Europe et inféodée aux tourbières actives à sphaignes. *Satilatlas britteni* paraît très rare et en régression en Finlande, Suède, Angleterre, Irlande ou encore *Sitticus caricis* est considéré comme très rare en Angleterre. Nos résultats semblent donc traduire la qualité de réelles zones « refuge » que peuvent jouer les tourbières limousines pour ces espèces rares et reliques. Parmi les espèces rares, certaines, comme *Gnaphosa nigerrima*, présente sur 27 sites sur 30, surprennent par leur abondance et leur occurrence dans nos relevés.

En ce qui concerne les carabes, **77 espèces ont été recensées** au total. Les espèces les plus abondantes sont *Poecilus cupreus* et *Pterostichus nigrita*. Parmi ces espèces, certaines espèces rares ont été recensées. Par exemple *Agonum ericeti* signalé que depuis peu dans l'ouest du massif central est une espèce turficole dont l'aire de distribution s'étend des plaines de Sibérie à l'Europe centrale et occidentale. Connue dans 6 stations de France seulement, nous l'avons détecté dans 3 de nos 30 sites suivis lors de cette étude.

Nos résultats d'inventaires montrent une **diversité importante d'arthropodes dans les milieux tourbeux du plateau de Millevaches, particulièrement en ce qui concerne les araignées**. Cela peut s'expliquer par **l'hétérogénéité de microhabitats** dans ces tourbières, et par l'alternance de zones hygromorphes à forte activité de turfigénèse et de zones plus sèches. Cette diversité de microhabitats contribue effectivement à l'accueil d'espèces aux affinités écologiques très contrastées, et la cohabitation sur une faible échelle spatiale d'espèces sténo-hygrophiles (strictement inféodées aux milieux humides) et d'espèces méso-

xérophiles (espèces liées aux milieux frais ou secs). Les tourbières sont donc de véritables réservoirs de biodiversité en ce qui concerne les arthropodes.

■ **Des sites de petite taille ou fortement dégradés sont susceptibles de toujours accueillir des espèces rares sténo-hygrophyles.**

D'importants contrastes ont été mis en évidence entre les sites étudiés par rapport aux communautés qu'ils hébergent. De grands sites comme la tourbière du Longeyroux, la tourbière de La Masure ou de Négarioux Malsagnes restent décevants par la richesse spécifique totale ou par le nombre d'espèces sténo-hygrophiles relativement faible ou modérée qu'ils hébergent. Ces sites se caractérisent par la prédominance de milieux signalant un stade de dégradation avancé des milieux tourbeux. En voie de restauration pour la plupart, il sera intéressant de suivre la dynamique de recolonisation de ces sites par les communautés d'espèces sténo-hygrophiles caractéristiques des tourbières de qualité. Par contre, des sites moins prestigieux s'avèrent remarquables d'un point de vue faunistiques. Ainsi, le site des Fontenelles du Chalard, d'une superficie de 23 hectares, présente un intérêt majeur par le nombre d'espèce total ou par le nombre d'espèces sténo-hygrophiles qu'il renferme, autant en ce qui concerne les carabes que les araignées. Ce site est faiblement colonisé par la Molinie bleue et s'insère au sein d'un complexe de landes et de forêts, laissant au paysage une structure relativement ouverte.

Enfin, l'étang de Chabannes constitue un site tout à fait remarquable. Ce site présente la plus grande richesse spécifique d'araignées estimée (130) et le nombre d'espèces sténo-hygrophiles ou rares y est élevé. Cette tourbière, est constituée en partie d'une importante zone de radeau flottant et de milieux fortement hygromorphes.

Toutefois, on constate que certains sites dégradés ou de très petite superficie accueillent également un nombre non négligeable d'espèces spécialistes et rares. Ainsi, même des sites présentant majoritairement des groupements végétaux traduisant une dégradation importante des milieux tourbeux ou des sites de très petite taille peuvent s'avérer des zones refuges importantes pour certaines espèces animales rares et menacées. Une approche classique de l'évaluation de la valeur patrimoniale des sites, intégrant des données botaniques et quelques inventaires faunistiques aurait conduit à ignorer ces sites. Cela montre d'ores et déjà l'intérêt d'une approche pluri-taxonomique quant à la définition de la valeur patrimoniale.

■ **Des communautés de carabes et d'araignées dont la structure est à la fois conditionnée par des facteurs de l'environnement local et régional.**

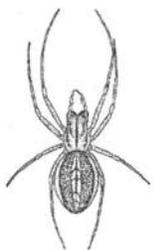
Le second objectif de ce travail était de déterminer quelles étaient les caractéristiques de l'environnement susceptibles de conditionner la structure des communautés animales des tourbières limousines. Par structure de communauté, nous entendons à la fois le



Figure 4 : Les Fontenelles du Chalard, site remarquable par la diversité des espèces qu'il héberge.

nombre d'espèces observés sur chaque site mais aussi les espèces que l'on y trouve et en quelle abondance relative. Ces différents paramètres combinés, nombre d'espèces, nature des espèces et abondance relative, décrivent ce que nous appellerons ici la structure d'une communauté.

Nos résultats montrent que les communautés d'araignées et de carabes sont d'autant plus composées d'espèces sténo-hygrophiles que la tourbière est active, qu'elle est entourée d'un réseau dense d'autres sites tourbeux et que le site n'est pas enclavé dans une matrice continue milieux forestiers. Les espèces sténo-hygrophiles sont dépendantes de tourbières de qualité, et semblent disparaître des sites dégradés par la molinie ou enclavés dans des ensembles forestiers continus. Ainsi sont mis en évidence les effets imbriqués de caractéristiques environnementales locales (qualité du site) et régionales (structure du paysage alentour). Les résultats obtenus pour les araignées et les carabes sont particulièrement convergents : les caractéristiques du paysage peuvent s'opposer, dans leurs effets, aux caractéristiques des sites. Des espèces sténo-hygrophiles, spécialistes des milieux tourbeux, tendent à disparaître même si les milieux d'accueil sont de qualité et proches d'autres sites, lorsqu'ils sont plongés dans une matrice continue



de milieux forestiers. Mais surtout, l'impact de la structure du paysage sur la qualité des communautés animales d'un site tourbeux peut être plus important encore que la qualité du site lui-même.

Par conséquent, à la qualité et à la fragmentation des milieux tourbeux s'ajoute le problème de la porosité de la matrice paysagère aux déplacements des espèces d'un site à l'autre. Les forêts, lorsqu'elles occupent de façon continue de trop larges espaces, rendent le paysage imperméable à la migration des espèces, ne pouvant plus, par leurs capacités de dispersion, assurer la recolonisation de sites laissés vacants après extinction locale. Cette baisse de la connectivité entre les sites entraîne un risque accru d'extinction régionale pour les espèces sténo-hygrophiles reliques peu dispersantes des milieux tourbeux.

■ **Conserver les communautés d'arthropodes des tourbières, une conclusion en 6 points.**

Les résultats obtenus dans cette étude nous conduisent à six conclusions principales :

1. Les sites tourbeux du plateau de Millevaches constituent de véritables réservoirs de biodiversité et sont des **sites refuges pour tout un cortège d'espèces rares et reliques.**

2. Des sites tourbeux de faible superficie ou présentant des états de dégradation des peuplements végétaux avancés, peuvent être encore des sites d'accueil favorables à des espèces d'arthropodes rares et reliques. **L'intégration d'une plus grande diversité de taxons dans la définition de la valeur patrimoniale des sites, paraît nécessaire pour éviter des erreurs d'évaluation, lourdes de conséquences.**

Dans le même ordre d'idée, cette phase d'évaluation de la valeur patrimoniale des sites doit passer par la **mise en place de protocoles d'inventaires « robustes » permettant d'obtenir des données quantitatives se prêtant à l'analyse**. C'est grâce à une telle approche qu'il est possible d'identifier les paramètres de l'environnement susceptibles de jouer sur la qualité des communautés et d'imaginer les mesures de gestion et de conservation susceptibles d'être favorables à la restauration des milieux et des communautés qu'ils hébergent.

3. Ainsi, en ce qui concerne les communautés animales étudiées ici, **des facteurs locaux (surface et qualité de la tourbière) mais aussi régionaux (structure du paysage, morcèlement des habitats, prédominance de barrières forestières autour des sites) conditionnent la qualité des communautés** d'arthropodes hébergées dans les tourbières et la persistance d'espèces reliques qui leur sont spécifiques.

4. L'activité des milieux tourbeux est un des facteurs déterminants la qualité des communautés qu'ils hébergent. Cette activité est en étroite relation avec la dynamique naturelle de la végétation, les conditions micro-climatiques et les activités humaines. **La restauration des milieux par pâturage permet de réactiver de façon remarquable ces milieux instables.**

5. Cependant, le contrôle de l'occupation de l'espace dans les zones périphériques aux sites tourbeux semble essentiel pour limiter les influences négatives de l'environnement sur la capacité

d'accueil des sites. Les résultats préliminaires obtenus dans cette étude montrent que **la restauration des relations écologiques et fonctionnelles entre les différents sites tourbeux est essentielle pour une gestion et une restauration régionale efficace des communautés qu'ils hébergent**. L'omniprésence de surfaces forestières denses et continues autour de certains sites constituent des barrières imperméables empêchant la libre migration des espèces dans le paysage, qui leur permettrait de recoloniser les sites laissés vacants après extinction locale.

6. Par conséquent, **la maîtrise de l'occupation de l'espace au niveau régional semble nécessaire pour la mise en place d'une politique de développement durable permettant de concilier le développement des activités économiques (agricoles et sylvicoles notamment) avec la conservation des milieux patrimoniaux et de leur biodiversité.**

NOTE : Un rapport de synthèse complet de 370 pages sur les résultats du programme de recherche est disponible en format électronique auprès de la SEPOL. Il explique de façon détaillée les méthodes statistiques utilisées, les résultats obtenus et des annexes conséquentes présentant la caractérisation des exigences écologiques de la quasi-totalité des espèces recensées et un diagnostic écologique de chacun des 30 sites tourbeux étudiés, basé sur ses caractéristiques physiques et sur les communautés d'arthropodes qu'il héberge.

Note sur les Vautours fauves (*Gyps fulvus*) observés en Limousin de 1994 à 2010

D. Naudon, I. Pradier

Depuis 17 ans, des Vautours fauves sont observés en Limousin. Même s'il s'agit d'une espèce rare, elle est vue de manière régulière, souvent en petit nombre au dessus de nos trois départements. Sur les 17 dernières années, 10 d'entre elles ont vu au moins un vautour fréquenter notre région.

Depuis trois ans le nombre de contacts de cette espèce progresse à vitesse « grand V » dans notre région comme d'ailleurs partout en France. Ce phénomène est aussi constaté dans quelques pays frontaliers (Belgique, Pays-Bas, Finlande, Suède, Lituanie...). Voici un extrait d'article qui illustre bien ce phénomène : « *Au cours du week-end du 16 juin 2007, jusqu'à 200 Vautours fauves (*Gyps fulvus*) auraient été comptés au-dessus de la Belgique, depuis les Ardennes jusqu'à la Flandre en passant par la région de Bruxelles. Quelques oiseaux auraient également été notés le 19 juin au-dessus du département du Nord en France. Bien entendu, cette espèce est très rare dans cette partie de l'Europe, et même si quelques oiseaux avaient déjà été signalés ici et là dans le plat pays (et aux Pays-Bas) au cours des dernières années, ce chiffre est exceptionnel* ». Extrait du site « ornithomedia.com ».

Nous avons voulu dans cette note broser les traits de cette « invasion » fort

sympathique et essayer d'en comprendre les causes.

Les données ayant servies à la rédaction de cette note sont issues à la fois de la base de données F-Nat de la SEPOL, du responsable régional « Vautour fauve » en Limousin, Anthony Virondeau, et des informations collectées via internet. Les paragraphes faisant la synthèse de l'histoire du Vautour en France sont en grande partie issus d'un dossier de presse de la LPO de juillet 2008 et de divers documents glanés sur la toile.

■ Le Vautour fauve en Limousin en quelques chiffres :

Notre centrale ornithologique contient 22 données de cette espèce. Le groupe vautour et Internet ont fourni 17 données supplémentaires dignes de foi. Au total on compte 39 citations relatant l'observation de 161 vautours fauves.

L'observation recensée la plus ancienne date du 22/05/1994 et concerne 1 individu observé à Chatelus-le-Marcheix en Creuse (23-Jean-Michel Bienvenu). Il existe au moins une donnée antérieure concernant l'observation d'un ou deux Vautours fauves sur la commune de Saint Sulpice-les-Bois (19), mais la donnée n'est pas saisie dans la centrale ornithologique de la SEPOL et le manque de précision de certains éléments ne nous a pas permis de la

prendre en compte. La plus récente (à l'heure où nous écrivons ces lignes car tout va très vite !) concerne un individu observé les 06/09/2010 en Corrèze sur la commune d'Ayen.

Le tableau ci-dessous montre la répartition des observations pour chacun des trois départements. Ces chiffres sont à mesurer au regard du faible nombre de données et de la différence de pression d'observation qui existe entre les départements. La pression d'observation est plus marquée en Haute-Vienne, puis en Corrèze et enfin en Creuse.

départements	nbr de citations	nbr individus
Corrèze	19	108
Haute-Vienne	13	45
Creuse	7	8
nbr total	39	161

La Corrèze est le département le plus fréquenté avec 67 % des individus contactés et 48,7 % des citations. La Creuse apporte moins de données avec seulement 5 % des individus observés et 18 % des citations. La Haute-Vienne s'est vue survolée par 28 % des individus observés et affiche 33,3 % des citations.

Evolution du nombre d'observations :

Le graphique ci-dessous montre très bien l'augmentation du nombre de citations et du nombre d'individus observés, et notamment la très forte augmentation des trois dernières années. Le nombre moyen d'individus par observation augmente également avec trois gros vols observés :

- 22 individus vus le 02/06/2008 à CHAUMEIL (19- Olivier VILLA).
- 24 individus sur la commune d'ORADOUR SUR GLANE (87-David NAUDON) le 24/08/2009.
- 33 individus (en deux sous groupes de 16 et 17) observés le 07/06/2010 sur la commune de CLERGOUX (19-Pierrick SOULIER).

Figure 1 : nombre d'individus observés par année en Limousin

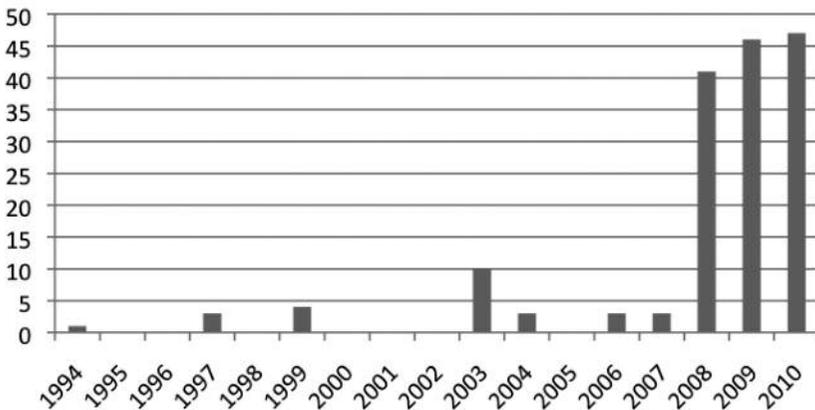
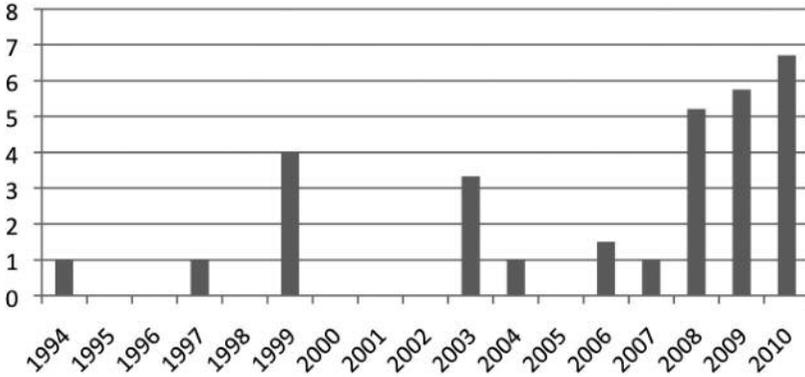


Figure 2 : nombre moyen d'individus par citation

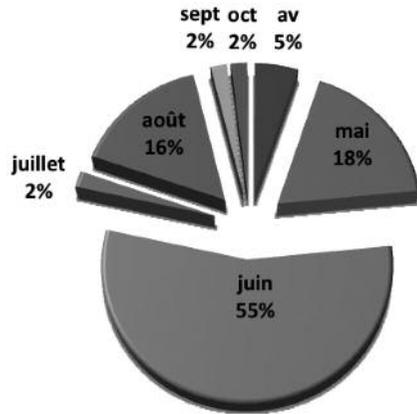


Phénologie saisonnière des observations :

Le tableau ci-dessous reprend par mois le nombre d'individus observés, le nombre de citations et la moyenne d'individus par citation :

Mois	Nbr individus	Nbr de citations	Moyenne
janvier	0	0	0
février	0	0	0
mars	0	0	0
avril	7	1	7
mai	16	8	2
juin	66	12	5,5
juillet	3	2	1,5
août	25	2	12,5
septembre	1	1	1
octobre	3	3	1
novembre	0	0	0
décembre	0	0	0
total	121	29	4,2

La fourchette allant d'avril à août connaît le plus de passages. Aucun individu n'est observé en hiver (novembre, décembre, janvier, février, mars). Juin correspond à un pic de passage.



Au niveau national, de 1977 à 2002, 78,5 % (n=383) des données géographiquement exceptionnelles s'étalent d'avril à septembre. Il en est de même pour les données d'oiseaux observés en Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, Italie, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Grande Bretagne (Terrasse 2006). En revanche 94 % des vautours français observés en Espagne, le sont durant la saison froide, de septembre à mars. On assiste donc à deux phénomènes différents :

- de l'erratisme estival vers le nord qui concerne donc notre région

- de la migration hivernale de vautours français vers le sud.

Cet erratisme estival concerne essentiellement des individus juvéniles, immatures, subadultes. (Terrasse 2006).

Que viennent-ils faire chez nous ?

Ils y passent, ils s'y reposent, ils s'y nourrissent et ils y meurent aussi !

Le détail des commentaires des ornithologues montre qu'une grande partie des observations concerne des oiseaux en déplacement actif (25 citations sur 39). Une concerne un individu trouvé mort, sans cause évidente, au pied d'un arbre. Une autre concerne, 4 Vautours qui se nourrissent d'une vache euthanasiée par barbituriques. Résultats : un individu meurt, un autre est admis au centre de soins pour la faune sauvage de



Photo : Mathieu Naudon

Crâne du Vautour fauve trouvé mort le 29 août 2008 à Saint Jean Ligoure.

Verneuil-sur-Vienne, et les deux autres repartent. L'individu recueilli au centre de soins de la faune sauvage sera relâché le 06 juin 2010.

Quelques vautours se sont posés dans notre région mais souvent pour quelques heures seulement. Il s'agit souvent d'individus isolés. Ils stationnent d'1 à 24 heures, peut-être en fonction de leur état, de la météo... ? A ce jour aucun n'est resté durablement en Limousin, certainement faute de source de nourriture. Dans d'autres régions, on assiste à des estives plus ou moins longues, motivées, semble-t-il, par la présence de nourriture.

Ce mouvement d'erratisme qui s'étend parfois très au nord de l'Europe est motivé par quoi ? Est-ce la recherche de nourriture, la recherche de nouveaux territoires ? Actuellement aucune hypothèse n'est confirmée.

Dans tous les cas, ces mouvements erratiques au long cours même si l'interprétation reste floue, illustrent la capacité qu'ont ces très grands voiliers à exploiter au mieux les nouveaux



Photo : Mathieu Naudon

La dépouille du Vautour fauve trouvé le 29 août 2008 à Saint Jean Ligoure (87)

espaces qui entourent leurs colonies de naissance.

Pour voler les Vautours ont besoin soit du vent ascensionnel qui se forme le long des reliefs, soit d'ascendances thermiques qui n'existent que si les conditions météorologiques le permettent. Ces impératifs ont certainement dessinés la répartition de cette espèce en Europe (massifs et reliefs du sud). On comprend également mieux pourquoi les erratiques ne se lancent à l'assaut du nord de la France et de l'Europe qu'à la belle saison.

Photo : Isabelle Pradier



Une silhouette dans le ciel limousin.

« Il est cependant flagrant qu'une très nette tendance se dessine chez cette espèce pour occuper au mieux l'immense territoire de l'Europe » (Terrasse 2006)

D'où viennent-ils :

Nous l'avons vu, cette affluence massive en Limousin s'inscrit dans un phénomène de dispersion de la population à plus grande échelle. Des vautours sont observés de manière régulière et en quantité croissante un peu partout en Europe depuis 2007.

L'origine des vautours observés en Limousin n'est pas toujours établie. Cependant, les contrôles d'oiseaux bagués aux alentours (Charente, Cantal, Puy de Dôme...) montrent qu'ils proviennent souvent des populations

aveyronnaises et lozériennes toutes proches et en pleine expansion. Le baguage nous montre que les immatures font preuve d'erratisme durant les 3 ou 4 premières années, puis qu'ils retournent souvent sur leur colonie d'origine. Des suivis par radiopistage ont montré que plus un Vautour fauve est âgé et plus son domaine vital se restreint. Cela est lié à la hiérarchie qui existe sur les places de nourrissage : les vieux d'abord ! Les jeunes adultes, les immatures puis les juvéniles mangent les restes. Ces derniers sont donc parfois obligés de partir à la recherche d'autres sites de nourrissage où la concurrence est moins rude.

Des études récentes, menées par F. SARAZIN, P. LE GOUAR, M. BOSE, A. GAULT et A. ROBERT (UMR 5173 MHNH-CNRS-UPMC) apportent de nouveaux éclairages sur la dynamique à long terme de la population des Vautours fauves en France. Sans entrer dans les détails ici, une partie de leur travail a consisté à caractériser génétiquement les populations et les individus de Vautours fauves, notamment grâce à l'ADN contenu dans les plumes trouvées sur différents sites. En schématisant, on peut dire qu'une plume permet de connaître les origines, la parenté, la filiation (descendants et ascendants), la « généalogie » d'un oiseau. On connaît aussi sa colonie d'origine et cela permet de mieux apprécier les modalités de l'expansion dans l'espace des différentes colonies. Voici quelques éléments issus de ces études :

- Il apparaît que la colonie des Grands-Causse est alimentée par bon nombre d'individus venus de la vallée d'Ossau dans les Pyrénées.
- Ces résultats montrent aussi que la colonie des Grands-Causse bénéficie d'une forte immigration mais qu'elle produit peu de dispersants.

- Enfin, cette étude montre que le brassage génétique entre les colonies sauvages ou introduites fonctionne bien.

Récemment encore, d'autres études concernant les mouvements de dispersion inter colonies ont montré qu'il existait des échanges entre les colonies françaises et les colonies israéliennes ! Quelques vautours bagués en France ont été contrôlés en Afrique, notamment au Maroc et au Sénégal.

« ...des échanges réguliers et croissants entre populations ibériques et françaises ont lieu depuis une quinzaine d'années à l'est des Pyrénées et entre les nouvelles colonies caussenardes et alpines. » (Terrasse 2006)

Preuve de ces mouvements incessants entre colonies : pas moins de 20300

identifications de vautours ont été réalisées rien que sur la colonie des Grands Causses jusqu'en 2002. Il semble donc que les échanges, entre les populations espagnoles, pyrénéennes françaises et des massifs du sud de la France aient pris de l'ampleur sous l'effet des effectifs historiquement hauts. Il est possible que ce phénomène soit en quelque sorte accentué par l'exode des vautours espagnols affamés, mais cet exode n'en est pas l'origine.

Voici un extrait d'un texte de JP CHOISY (expertises scientifiques et du suivi des réintroductions dans l'équipe technique du Parc Naturel Régional du Vercors):

« ... il est **IMPOSSIBLE** que le manque de nourriture en Espagne soit la cause déterminante de ces mouvements, pour deux raisons :

- Bien avant la pénurie de 2006 en Espagne ces mouvements avaient déjà commencé, il y a de nombreuses années, s'amplifiant au fil des ans. Vous pourrez trouver une synthèse des données jusqu'à 2004 incluses dans un article de Terrasse, 2006, in Ornithos...
- Depuis la pénurie de 2006 en Espagne ces mouvements gardent une phénologie saisonnière alors que la pénurie dans certaines provinces espagnoles dure toute l'année. On continue à observer un mouvement important vers le nord de non nicheurs en été, avec reflux vers le sud en hiver. Si la disette déterminait le flux vers le nord, comment s'expliquerait le reflux vers le sud, alors qu'elle persiste ? Ce reflux atteint l'Espagne, comme le montre les lectures de bagues et le suivi par satellite d'un vautour équipé en Allemagne en 2006. »



Photo : Bernard Faurie

Le dernier Vautour fauve vu en Limousin le 6 septembre 2010 à Ayen

On assiste donc à une « reprise » des mouvements au long cours (de non nicheurs notamment) liés au niveau sans précédent des effectifs des différents réservoirs. On peut penser que ce sont les actions combinées de la remontée au nord des populations pyrénéennes, l'arrivée des vautours espagnols et l'erraticisme des jeunes issus des noyaux du sud de la France qui a permis la « reconstitution » d'un réseau inter populations plus actif que par le passé, les noyaux ne se trouvant qu'à quelques heures de vols les uns des autres. Cette hypothèse est étayée

par le fait que dans le sud de l'Aude, à mi-chemin des Grands Causses et des Pyrénées catalanes espagnoles, on assiste à une augmentation de la fréquentation d'une « aire de repos » où l'on compte aujourd'hui 100 à 200 individus en permanence. Peut-être est-ce les fondements d'une nouvelle colonie ? Si les populations françaises continuent de progresser et que les échanges inter populationnels récemment reconstitués poursuivent leur progression, on peut penser que le magnifique spectacle de ces grands planeurs dans le ciel Limousin ne fait que commencer !

Brève histoire d'un succès :

Le Vautour fauve a disparu de la quasi totalité du territoire français au début du XX^e siècle. Il semble qu'auparavant il occupait tous les massifs du sud de la France, Massif Central compris. Mais les connaissances sur le sujet restent alors très fragmentaires. Vers 1950, une trentaine de couples est retrouvée par des naturalistes dans la vallée d'Ossau, dans les Pyrénées. Cette petite population est fragile surtout qu'à cette époque les rapaces sont encore régulièrement détruits (battues, chasse, empoisonnement...). C'est grâce à la mobilisation des naturalistes que le Vautour fauve sera protégé dès 1962 (même si les décrets d'application n'entreront en vigueur qu'en 1972). 60 couples vivent alors dans les Pyrénées au moment où le Parc National est créé. La mise en place de charniers (1969), la dynamisation du réseau d'observateurs bénévoles (création du Fond d'Intervention pour les Rapaces en 1973, réseau d'observation Franco-espagnol...) qui surveillent les aires de reproduction, l'augmentation de la population espagnole et la création de la Réserve Naturelle d'Ossau en 1974,

aboutissent à l'essor de la population française.

En 1968, un programme de réintroduction du Vautour fauve débute dans les Grands Causses. Mais ce n'est qu'en 1970 qu'il prend forme. 86 vautours sont récupérés dans des zoos ou dans des colonies espagnoles, puis élevés en volières. En décembre 1981 on assiste à une première mondiale : le lâché de 6 couples de Vautours fauves dans les Gorges de la Jonte (à la frontière entre l'Aveyron et la Lozère). C'est un succès puisque les individus lâchés restent sur le site et qu'un poussin voit le jour dès 1982. De 1981 à 1986 pas moins de 58 vautours ont été lâchés dans le ciel des Grands Causses. En 2007, cette population comptait 180 couples de Vautours fauves et a produit 135 jeunes à l'envol.

De 1981 à 2006, ce sont ainsi 5 programmes de réintroduction qui ont été menés dans le sud de France (Aveyron/Lozère, Hérault, Drôme (2), Alpes de Haute-Provence/Var), avec plus ou moins de réussite.

Toutes ces mesures de protection et d'accompagnement de l'espèce portent leurs fruits :

En 2006, la population française des vautours pyrénéens compte 580 couples ! Cependant, en 2007, les comptages montrent une baisse des effectifs nicheurs de l'ordre de 10 % ! Ce n'est pas le cas des colonies françaises « hors-Pyrénées » qui représentent environ 250 couples et semblent toujours dans une phase d'accroissement.

En 2007, les Pyrénées (Atlantiques notamment) connaissent un afflux sans précédent de milliers de vautours espagnols. Cette arrivée massive est la conséquence désastreuse d'une interprétation trop stricte des nouvelles réglementations européennes sur la gestion et l'élimination des cadavres d'animaux issus d'élevage. Cette nouvelle réglementation est directement issue de la peur de la propagation de l'encéphalite spongiforme bovine. La Décision n°322/2003 de l'Union Européenne oblige alors à réaliser un test de transmission d'encéphalopathies spongiformes sur les carcasses de bovins âgés de 2 ans et sur les carcasses d'ovins et de caprins de plus d'un an et demi destinés à l'équarrissage naturel par les vautours. Impossible et trop coûteux à mettre en place !

Auparavant, les carcasses d'animaux étaient déposées par les éleveurs dans des décharges. Cette pratique contenait tout le monde, les agriculteurs, les vautours et leurs protecteurs. Parallèlement le développement de porcheries industrielles (et son lot de carcasses) prennent une grande ampleur. Ces nouveaux éleveurs ont produits des milliers de tonnes de carcasses porcines ce qui explique la très forte dynamique de la population de vautours côté espagnol. Ainsi en 30 ans la population de vautours s'est vue décuplée, atteignant 22.727 couples en 1999 (Del Moral & Marti, 2001).

Les provinces espagnoles d'Aragon (5827 couples en 1999), de Castille-Leon et de Navarre (2400 couples en 1999) commencent à fermer leurs « muladares » (décharges) privant ainsi les plus grosses populations espagnoles (environ 10000 couples !) de l'essentiel de leur nourriture. Ainsi en Aragon, les vautours consommaient avant la fermeture des 203 décharges « officielles », 4000 tonnes de viande par an. Aujourd'hui les 26 charniers qui existent n'offrent que 450 tonnes par an, de quoi alimenter à peine plus de 10% de la population ! Dans la vallée de l'Ebre en Aragon, 98 % des « muladares » ont disparues en un an (Alvaro Camiña Acta Ornitologica Vol 41, 2006).

La population de Vautours espagnols nicheurs a vu ses effectifs chuter de 30 à 40 % en 4 ans dans certains secteurs. Bien sur, les percnoptères, les gypaètes et les milans royaux ont également payé un lourd tribut à cette politique désastreuse.

Ces changements drastiques dans la gestion des décharges nécessaires à la survie des vautours en Espagne a eu des répercussions bien au delà des frontières ibériques. Connus pourtant pour être sédentaires, des vautours adultes sont contactés un peu partout en Europe. Poussées par la faim, les réfugiés alimentaires venus d'Espagne, vont même défrayer la chronique : Journaux, radios et chaînes de télévision se font l'écho « *d'attaque en règle* », « *de razzias* », « *de massacres organisés ** », envers des troupeaux de brebis ou de vaches de la part de « *vautours affamés n'ayant plus peur de l'homme ** ». (**extraits de diverses coupures de presse*). Certains lobbies, portés par les médias, n'en attendaient pas moins pour hurler avec les loups...(ou les ours c'est selon) !

La Genette commune, *Genetta genetta* en Limousin Écologie de l'habitat

Julien Jemin, GMHL

Au cours de son évolution et du développement de ses activités, l'homme a profondément modifié l'environnement qui l'entoure. Ainsi en réduisant toujours plus l'écart entre les pays, en cherchant toujours plus à franchir des obstacles naturels tels les mers, les océans ou les montagnes, l'homme a « réorganisé » la nature. On lui doit ainsi l'arrivée de certaines espèces animales ou végétales sur des territoires reculés.

Si l'introduction du Lapin de garenne en Australie est devenue un cas d'école sur les erreurs à éviter en matière de gestion écologique, il existe d'autres cas où l'espèce s'est bien acclimatée, sans proliférer, dans une niche écologique délaissée.

C'est le cas de la Genette (*Genetta genetta* Linné, 1758) originaire d'Afrique et importée en Espagne par les Sarrasins - hypothèse d'introduction retenue jusqu'à présent. Aujourd'hui présente sur toute la péninsule ibérique et sur le quart sud-ouest de la France, colonisant peu à peu l'Italie, ce petit mammifère carnivore a su s'acclimater sous nos latitudes.

La genette reste à l'heure actuelle le seul représentant des viverridés présent sur l'hexagone. Ce petit mammifère est faci-

lement reconnaissable avec son pelage gris fauve tacheté de noir et sa longue queue annelée (tête + corps + queue : 95 cm ; queue : 44 cm ; poids : 1,5 à 2kg) (photo 1).

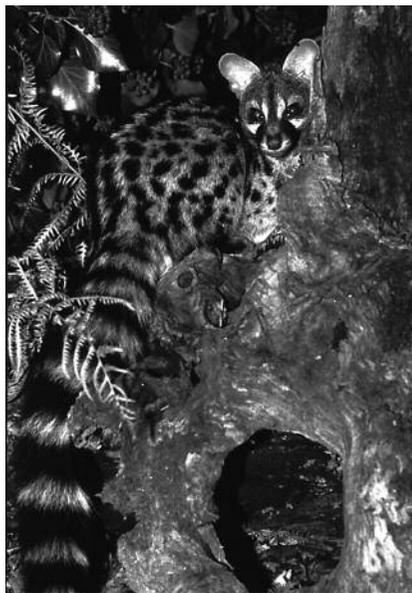


Photo : Christian COUARTOU

Photo. 1 : La Genette commune, *Genetta genetta*.

Basse sur pattes et effilée, la genette présente un aspect fuselé bien renforcé par son museau pointu bordé de chaque côté d'une bande noire. Ses yeux sont de couleur rouge foncé à brun, ses oreilles apparaissent relativement grandes et elle possède des vibrisses

développées dont les plus longues peuvent atteindre 9 cm (Livet & Roeder, 1987).

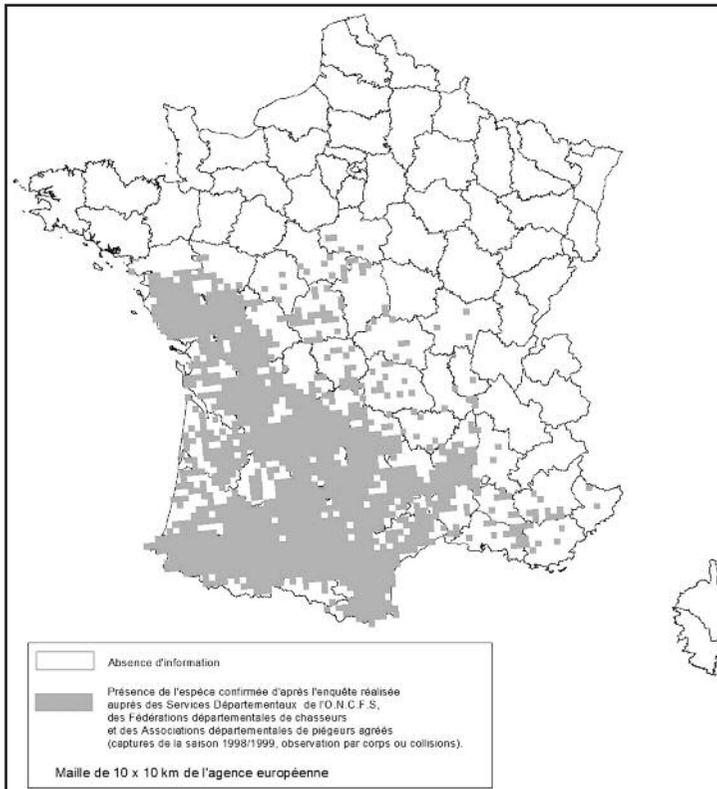
Cependant son introduction ancienne et ses mœurs discrètes nous font presque oublier aujourd'hui que cette espèce est bien présente chez nous (Carte.1).

C'est pourquoi le **Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL)**, en partenariat avec l'Office National des

Forêts (ONF), a décidé en 2008 de monter une étude sur la Genette commune à l'échelle du Limousin.

Les objectifs fixés visaient à mieux connaître son aire de répartition régionale et à apporter des éléments de connaissances sur son écologie. Soutenu financièrement par l'Europe, la DREAL Limousin, le Conseil Régional du Limousin, et l'ONF, ce programme

Carte.1 : Répartition de la Genette commune, *Genetta genetta*, en France d'après l'enquête réalisée en 2005 par l'O.N.C.F.S. François LEGER et Sandrine RUETTE ; Faune Sauvage N°287 - 2ème Trimestre 2010.



d'étude, débuté en 2009, se termine en cette fin d'année 2010. Dans cet article nous traiterons essentiellement de la partie relative à l'utilisation de l'habitat de la Genette commune.

■ Utilisation de l'habitat

1. Objectif

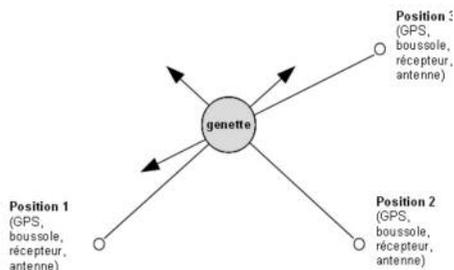
L'objectif de ce volet était de mieux connaître l'activité de l'espèce et l'utilisation de son habitat. Cette partie de l'étude visait également à mettre en évidence des variations saisonnières d'activités ; variations observées au cours d'autres études (CAMPS D., LLI-MONA F, 2004). La technique de suivi télémétrique a été retenue pour répondre à ces différents objectifs.

2. Matériels & Méthodes

a. La technique de suivi télémétrique :

La technique de télémétrie consiste à suivre un individu équipé d'un émetteur à l'aide de récepteurs pourvus d'antennes. Pour avoir une localisation précise dans l'espace de l'animal suivi, cette technique impose de disposer de 2 ou 3 équipes « réceptrices » dispersées autour de ce dernier afin de recouper leurs différents signaux ; c'est ce qu'on appelle la bi ou tri-angulation (Figure.1)

Figure. 1 : La technique de télémétrie par triangulation. Chaque équipe note la direction dans laquelle le signal est le plus fort et l'intersection des trois directions ou azimuts indique la position de l'animal. GMHL 2010.



Sur le terrain, chaque équipe est en possession d'un récepteur avec antenne unidirectionnelle, d'un GPS, d'une boussole et d'un talkie-walkie. La genette étant un animal nocturne, le suivi de l'individu est effectué en continu durant toute la durée de la nuit et les prises d'azimut sont synchronisées entre les équipes grâce à une communication par talkie-walkie, référencées soigneusement à la même heure et notées précisément selon la position de l'équipe au moyen du GPS. Chaque prise d'azimuts est vérifiée à l'aide d'une carte IGN 1/25000 du site pour s'assurer de la pertinence des directions enregistrées. Ceci permet également d'avoir un suivi instantané de l'individu et d'anticiper ses déplacements. En journée, le nouveau gîte diurne de l'animal est identifié par la même technique.

b. Localisation des sites de suivis :

Le choix des sites d'études et donc de captures, a été motivé par deux conditions. Dans un premier temps, le site devait présenter de nombreux indices de présence récents de l'espèce, ceci afin d'augmenter la probabilité de capture (Photo. 2)



Photo. 2 : Le « crottier » et la forme des crottes sont de bons indicateurs de la Genette sur le terrain.

Photo : GMHL 2009



Photo : GMHL_2009

Photo. 3 : Le site mythique des Gorges de la Cère.



Photo : GMHL_2010

Photo. 4 : Les pièges sont dissimulés dans le milieu naturel afin de perturber le moins possible l'animal.

Dans un second temps, les campagnes de piégeage étant généralement assez longues pour mener à la capture d'individus, il était nécessaire de disposer de ressources humaines locales disponibles afin d'effectuer le contrôle des pièges posés.

Répondant à ces deux conditions, le site des « gorges de la Cère » (Photo. 3) situé à l'extrémité sud de la Corrèze (commune de Camps-St-Mathurin-Léobazel) et le site de « Dournadille » situé à l'extrémité sud de la Haute-Vienne (commune de Dournazac) ont été retenus pour cette étude.

c. Captures et équipement :

Pour la capture des individus, 2 pièges 15x15 cm double entrée, 4 pièges en aluminium 15x15 cm simple entrée et 7 pièges 30x30 cm double entrée type ragondin ont été utilisés. Les pièges ont été disposés à proximité des indices de présence. Ils ont été camouflés à l'aide de branchages, de mousses et de feuilles et appâtés (sardines à l'huile et/ou des sardines fraîches (non salées) et/ou crevettes, etc.) (Photo.4).

Ces appâts, choisis notamment pour leurs propriétés olfactives, servent aussi bien à attirer l'animal dans le piège qu'à lui fournir une source de nourriture durant sa captivité. Tous les pièges sont relevés quotidiennement tôt le matin.

Une fois l'animal capturé, il est dirigé dans un sac de contention afin de lui administrer l'anesthésiant (Zoletil, 100® ; 0,01ml/kg) en intramusculaire. L'animal endormi est ensuite sexé, mesuré, pesé, équipé d'un collier émetteur (photo.5) et un prélèvement d'oreille est opéré.

La première campagne de capture a été réalisée dans les gorges de la Cère au mois de mars 2009. Après 4 nuits consé-

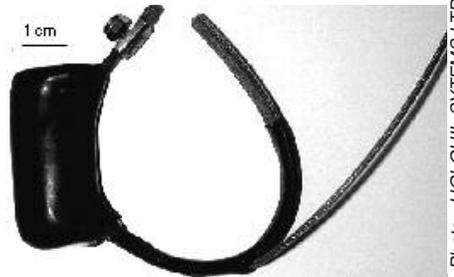


Photo : HOLOHIL SYSTEMS LTD.

Photo. 5 : Le collier émetteur MI-2 de chez Holohil System Ltd a une durée de vie de 36 mois ne pèse que 32g.

cutives de piégeage, une femelle adulte a été capturée et équipée d'un collier émetteur (Photo.6).

Elle a été suivie plus d'un an, du 27 mars 2009 au 16 avril 2010, soit l'équivalent de 29 nuits de suivis et 40 localisations de gîtes.

Après de multiples tentatives infructueuses pour capturer un nouvel individu sur le même secteur, il a été entrepris de déplacer la campagne de piégeage sur le second site, celui de *Dournadille*, à Dournazac (87). C'est seulement après 12 nuits de piégeage que « *Gaston* », jeune mâle d'environ 1,4 kg a été capturé le 9 février 2010 (Mensurations : T+C = 48 cm ; Q = 44 cm). Son suivi a débuté le 29 mars 2010 et est encore actuellement en cours jusqu'à la fin de l'année 2010.

Photo : GMHL 2010



Photo. 6 : A sa capture « *Ginette* » pesait 1,4 kg et mesurait 98 cm (T+C = 56 cm ; Q = 42 cm).

d. Traitement des données :

La plupart des résultats exposés ici, concerne uniquement *Ginette*, la femelle équipée, car les relevés de terrain de *Gaston* sont encore à l'étude.

Numérisation des données télémétriques : Après chaque nuit de suivis, toutes les données de télémétrie sont informatisées sous tableur précisant les heures des relevés, les coordonnées UTM (fuseau 31) et les azimuts des

équipes. La modélisation des données est réalisée avec le logiciel LOAS 4.0[®] qui permet le calcul de la position de l'individu à chaque prise d'azimut. Les positions ainsi calculées sont ensuite importées sur un logiciel de cartographie (MapInfo 7,5[®]) afin d'être visualisées.

Analyse des données gîtes : La comparaison entre les types de gîtes diurnes (ainsi que des habitats où ils se situent) utilisés par « *Ginette* » et « *Gaston* » a été réalisée avec un test statistique de Fisher sous le logiciel de statistiques R 2.11.1[®].

Estimation de la superficie du domaine vital : Le domaine vital est défini comme "la zone traversée par l'individu dans ses activités normales de recherche de nourriture, de reproduction et de soins portés aux jeunes". Le domaine vital n'est alors pas toute la zone qu'un animal traverse durant son existence, mais plutôt la zone où il effectue ses mouvements normaux, soit à l'exception de ses excursions (Burt, 1943 in White & Garrott, 1990).

L'application de plusieurs filtres sur les données enregistrées est nécessaire pour estimer le domaine vital de *Ginette*. Ainsi, c'est un total de 222 localisations ou pointages qui ont été retenus pour modéliser ce domaine vital. A partir de ces localisations, la méthode MCCP cumulé (Minimum Concavo-Convex Polygon) s'est présentée comme la plus pertinente pour définir ce domaine vital. Cette méthode consiste à utiliser la méthode MCP (Minimum Convex Polygon = polygone formé par les points extrêmes des déplacements enregistrés) pour chaque nuit, affinée avec les observations de

terrain (exclusion des secteurs non visités). La superposition des 29 nuits de suivis constitue dès lors le domaine vital de l'individu.

Cartographie des habitats : La cartographie des habitats a été réalisée pour le site d'étude de la femelle dans les gorges de la Cère. Elle s'est reposée sur de la photo-interprétation à partir des SCAN 25 IGN® et a fait l'objet d'une vérification sur le terrain. Elle a été réalisée à deux échelles afin de mettre en évidence d'éventuelles sélections de l'habitat, à savoir :

- *La zone élargie*, correspondante au site d'étude des gorges de la Cère. Elle représente un rectangle d'une superficie de 28 km² soit 2 800 ha et englobe le domaine vital de *Ginette* ;
- *Le domaine vital* qui englobe les territoires utilisés et indispensables à l'animal pour réaliser l'ensemble des phases vitales de son cycle de vie.

Au final, 11 types d'habitats ont été retenus, à savoir : boisement de feuillus (chênaie-hêtraie), boisement de conifères, boisement mixte, haie, régénération de boisement mixte, zone déboisée par une coupe à blanc, milieu ouvert (prairie pâturée, de fauche ou humide, friche et culture), cours d'eau et étang, route (asphaltée ou empierrée), chemin (chemin et sentier), et bâti.

Sélection de l'habitat : Avant d'étudier la sélection de l'habitat par *Ginette*, il est nécessaire de déterminer la disponibilité de chaque type d'habitat au sein de son domaine vital ; c'est-à-dire la proportion de chaque habitat.

On parle de « préférence » lorsque l'individu sélectionne certains types d'habitats plus que d'autres et par conséquent passe plus de temps dans ces habitats qu'il est attendu, au regard de leurs disponibilités au sein du domaine vital. Le terme "évitement" est utilisé pour les habitats où l'animal passe moins de temps qu'il est attendu (White & Garrott, 1990). La sélection de l'habitat (préférence ou évitement) est testée par la méthode des intervalles de Bonferroni (Byers & Steinhorst, 1984).

3. Résultats et Discussion

a. Gîtes :

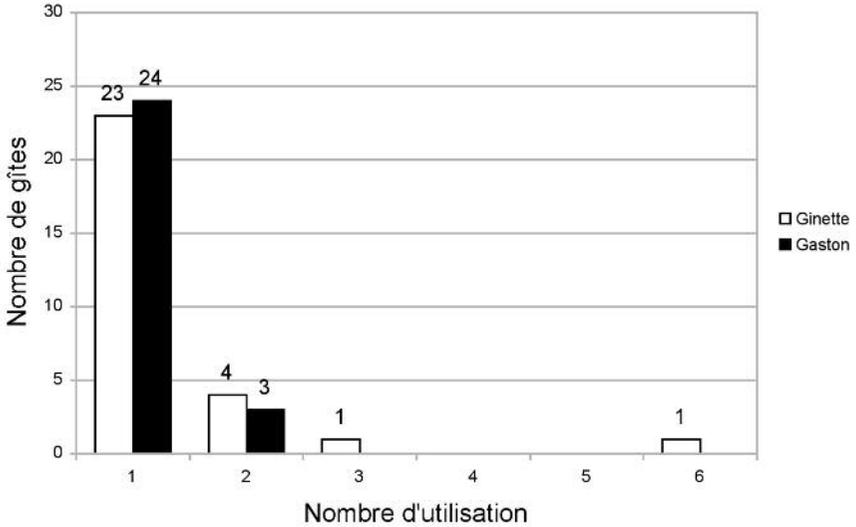
Sur les 40 recherches de gîtes, *Ginette* a utilisé 29 gîtes différents. Certains de ces gîtes ont été utilisés plusieurs fois mais seulement un a été utilisé deux fois consécutivement. Sur les 30 recherches de gîtes, *Gaston* a utilisé 27 gîtes différents et aucun n'a été utilisé deux fois consécutivement (Graph.1).

Bien que les types de gîtes soient différents entre les deux individus suivis, la plus grande proportion d'entre eux était arboricole. (Graph.2)

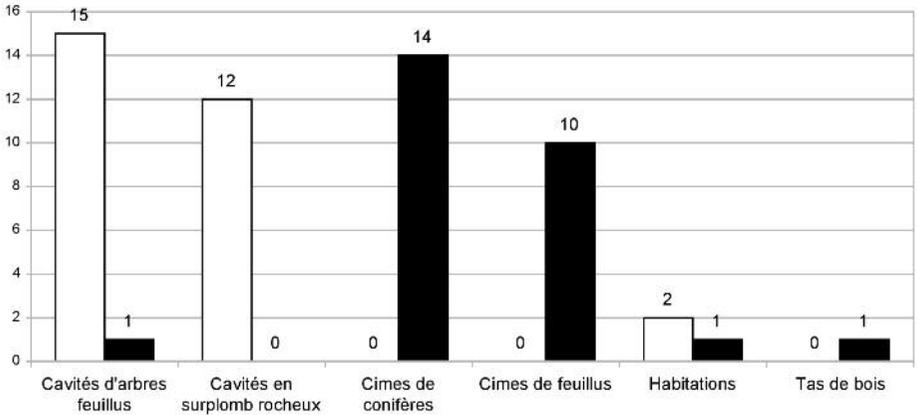
Le test statistique exact de Fischer a montré une différence très significative ($p < 0,001$) entre les types de gîtes utilisés par les 2 individus étudiés. Tous deux utilisent en majorité des gîtes arboricoles mais la femelle gîte uniquement dans des cavités alors que le mâle se repose presque exclusivement dans les branchages situés à la cime des arbres (Photo.7).

La femelle utilise également de nombreuses cavités rocheuses. Enfin, il est

Graph. 1 : Fréquence d'utilisation des différents gîtes. GMHL 2010.



Graph.2 : Nature des gîtes utilisés par les deux individus. GMHL 2010.



également important de noter que les gîtes d'origine anthropique sont peu utilisés par ces deux individus.

On observe également une différence très significative (Test de Fisher $p < 0,001$) entre les deux individus, dans la sélection du milieu où se situe ce gîte. En effet, la femelle gîte quasi exclusivement dans des boisements feuillus alors

que le mâle trouve ses gîtes au sein de boisements mixtes ou de conifères (Graph. 3).

Les caractéristiques des gîtes utilisés par les deux individus équipés, sont en concordance avec la bibliographie. En effet, comme mentionné en Espagne (Palomares & Delibes, 1994 ; Camps & Llimona, 2004a), il semble se confirmer



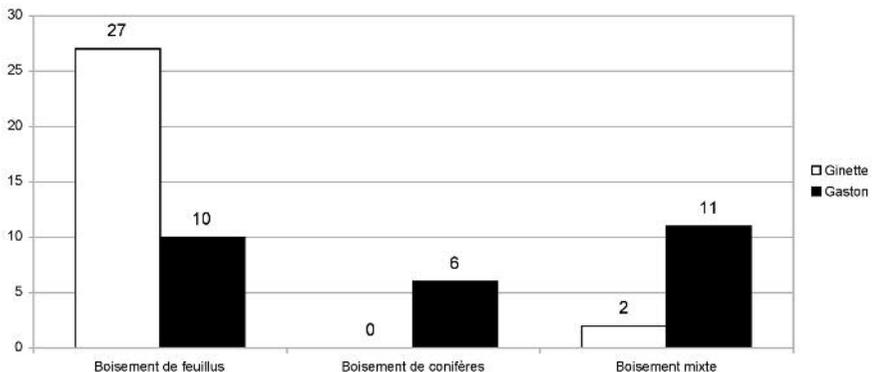
Photo : GMHL 2010

Photo. 7 : Le maintien des vieilles chandelles est important pour offrir un gîte à cette espèce.

que la Genette commune utilise un important réseau de gîtes, ces derniers n'étant réutilisés d'une nuit sur l'autre que très occasionnellement. On notera toutefois l'exception du gîte « *Les Argonautes* » utilisé 6 fois au cours de ce suivi et situé au cœur même du domaine vital de *Ginette*. Sa position de barycentre explique t-elle peut-être son utilisation préférentielle ?

Les résultats enregistrés montrent également que *Ginette* affectionne particulièrement les cavités et les fissures des vieux arbres pour établir son gîte de repos diurne. Ce constat a également été signalé en Vendée par Chauvin (1975) au cours de sa thèse effectuée sur l'espèce, puis par Cugnasse & Riols en 1984 dans une étude menée sur le sud de la France. La sélection de cavités rocheuses par les femelles était également signalée dans ces deux études.

Graph. 3 : Nature des milieux dans lesquels sont localisés les gîtes utilisés par les deux individus. GMHL 2010.



Au niveau du choix des gîtes, *Gaston* a lui montré une nette préférence pour les branchages au niveau de la cime des arbres comme observé en Espagne au sein des pinèdes et yeuseraies du Parc Naturel de Collserola (Camps & Llimona, 2004a).

Bien que d'autres études corroborent les résultats mis en évidence, les différences observées doivent cependant être tempérées. En effet, les deux suivis ont été réalisés sur deux secteurs au faciès assez différents. D'un côté, une vallée encaissée en gorges présentant de nombreux surplombs et chaos rocheux éparses enfouis dans un grand continuum de forêts sur pente faiblement exploitées ; de l'autre, un profil bocager avec une mosaïque paysagère où s'entremêlent à la fois prairies de pâtures et boisements conduits majoritairement en taillis. En revanche, bien que la gestion sylvicole en taillis de feuillus et/ou en conifères soit impropre à l'obtention d'arbres à cavités, un certains nombres d'entre eux ont été relevés au cœur des taillis de châtaigniers (*Castanea sativa*) utilisés par *Gaston*. Il y a alors peut-être un évitement pour ces gîtes ou un simple désintérêt, les mâles cherchant des conditions autres que les femelles. En effet, on peut penser que les femelles aient une image de recherche axée davantage sur des gîtes « sécurisés », isolés thermiquement et difficiles d'accès pour les prédateurs, ceci afin d'assurer l'élevage des jeunes dans de meilleures conditions. Les cavités d'arbres et les chaos rocheux se révèlent alors mieux adaptés pour répondre à ces exigences.

De même, la sélection préférentielle des résineux pour *Gaston* pourrait être

expliquée par le caractère persistant des feuilles en automne, hiver et début du printemps ; lequel offre une plus grande surface de repos et surtout un camouflage plus efficace. Comme le souligne, Cugnasse & Riols, 1984 : « *La Genette commune semble chercher des formations végétales fermées difficiles d'accès à d'éventuels prédateurs ; elle se réfugie dans les branchages d'arbres à feuilles persistantes lorsque les milieux sont dépourvus d'arbres à cavités.* »

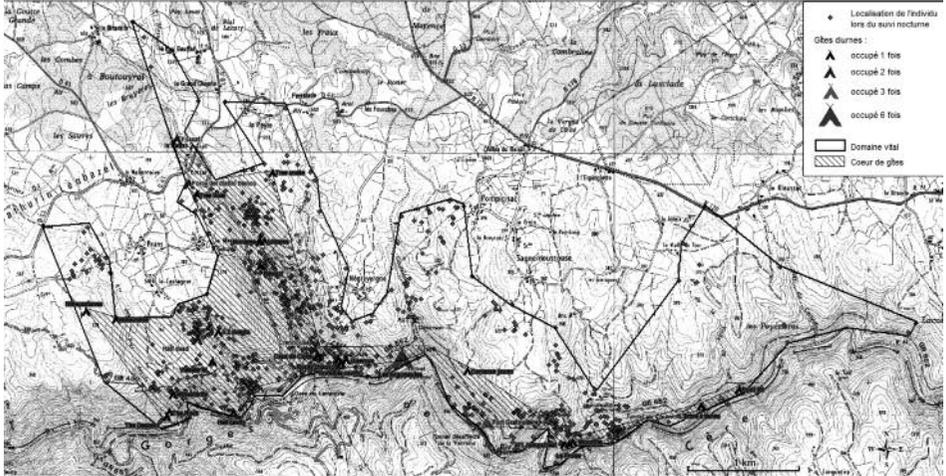
Les gîtes d'origine anthropique (maisons, cabanes abandonnées ou tas de bois) ont été peu fréquentés par les individus suivis. Il convient toutefois de noter qu'ils ont été utilisés en hiver ou lors de conditions météorologiques particulières (neige et pluie soutenue). Ceci pourrait laisser supposer, dans une certaine mesure, une sélection préférentielle de ces gîtes lors de conditions climatiques particulières.

b. Domaine vital :

Il existe différentes méthodes pour estimer un domaine vital, lesquelles aboutissent à des superficies différentes et des profils spatiaux variés. Le MCP 95 %, NNCH 100 % et MCCP cumulé estiment des superficies du domaine vital relativement proches avec des valeurs respectives de 9.82 km², 8.84 km² et 9,16 km² alors que la méthode Kernel 95 % fait une estimation à 17.39 km². Néanmoins, la plus grande différence réside dans la forme prise par le domaine vital selon ces 4 méthodes (Carte.2a).

La méthode MCCP cumulé apparaît la mieux adaptée et la plus proche de la réalité de terrain. Cette dernière a l'avantage d'utiliser les domaines vitaux

Carte2a : Visualisation du domaine vital de Ginette par la méthode MCCP cumulé. GMHL 2010.



observés pour chaque nuit et ainsi prendre en compte uniquement les territoires exploités par l'animal. Le domaine vital de la femelle représente alors 9.16 km² et son profil exclut clairement les zones d'habitations humaines.

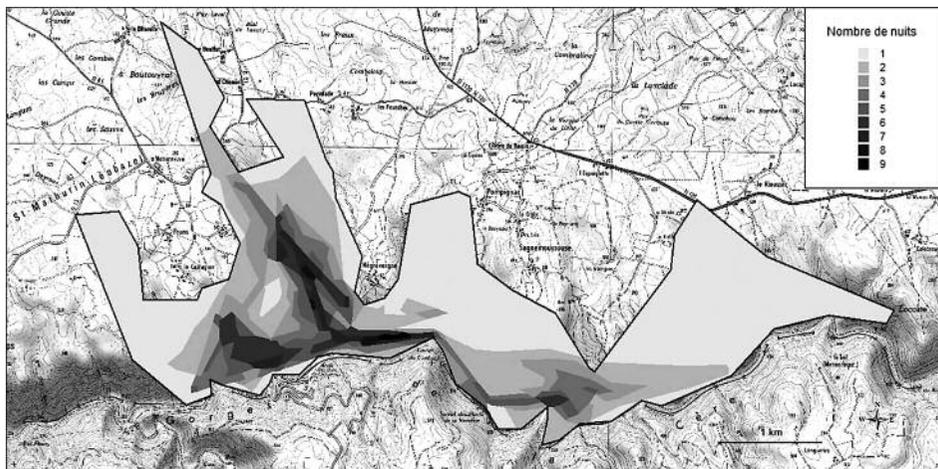
La superposition des territoires de chasse parcourus par *Ginette* au cours de ces 29 nuits indique clairement les secteurs qui sont majoritairement utilisés par l'animal. Ainsi, on remarque que la zone surexploitée correspond à la zone du crottier principal, crottier le mieux marqué (Carte. 3)

L'estimation du domaine vital va être conditionnée par la méthode d'analyse retenue. Ainsi, selon les méthodes utilisées, on observe des variations dans la forme du domaine vital et dans la surface estimée. La méthode MCP95% reste à l'heure actuelle la méthode la plus

ancienne, la plus simple et la plus utilisée dans la littérature sur la Genette commune. Les analyses de terrains ont pourtant montré de nombreuses limites à cette méthode, c'est pour cela qu'il a été préféré la MCCP cumulé qui donne une approche plus fiable de la réalité. Cependant, afin d'avoir des éléments comparables avec la bibliographie, il est nécessaire d'appliquer les mêmes méthodes d'analyses. Ainsi, les comparaisons sur la taille des domaines vitaux ont été réalisées avec la méthode MCP.

La taille du domaine vital de *Ginette* par la méthode MCP est de 9,82 km² contre 9,16 km² pour la méthode MCCP cumulé. Entre parenthèse, on constate que la différence d'estimation est relativement mince entre ces deux méthodes. Des études similaires de relevés télémétriques effectuées en Espagne, au

Carte. 3 : Superposition des 29 territoires de chasse relevés au cours du suivi. GMHL 2010.



Portugal et en Ethiopie, révèlent avec la méthode MCP95% des domaines vitaux légèrement inférieurs à celui de *Ginette*. En effet, les 10 femelles équipées en Espagne sur le Parc Naturel de Collserola n'utilisaient en moyenne que 0,72 km² (Camps & Llimona, 2004b). Au Portugal, la femelle adulte étudiée présentait un domaine vital de 1,77 km² (Gonçalves Pereira da Cruz, 1996) ; en Ethiopie, le suivi d'une femelle adulte et de son jeune indiquait l'utilisation de seulement 0,62 km² (Ikeda *et al.* in Livet & Roeder, 1987). Cependant, le domaine vital observé de *Ginette* n'est pas exceptionnellement grand. En effet, sur les 10 genettes suivies en Espagne au Parc National de Doñana, l'une d'entre elles a utilisé un domaine vital de 11,92 km² (Domaine vital moyen = 5,41 km² ; 0,33-11,92 km²) (Palomares & Delibes, 1994). Trois mâles également suivis en Espagne dans la Réserve de Biosphère Urdaibai présentaient des domaines vitaux respectifs de 2,12 km², 3,39 km² et de 10,16 km² (Zuberogitia *et al.*, 2002).

La Genette est un animal territorial. Dans l'utilisation du territoire, il n'y a pas ou peu de chevauchement intrasexe, mais principalement du chevauchement intersexe ; le territoire des mâles se superposant à celui de plusieurs femelles (Palomares & Delibes, 1994 ; Gonçalves Pereira da Cruz, 1996). Sur le site d'étude, l'importance du domaine vital observé peut être mise en relation avec la densité d'individus présents. En effet, en Espagne dans le Parc National de Doñana où la densité en genette est estimée à 0,33 ind/km², les domaines vitaux relevés sont plus vastes que ceux observés sur les genettes du Parc Naturel de Collserola où la densité est plus importante (0,98 ind/km²). A partir de ce constat et à défaut d'avoir localement des chiffres sur la densité de l'espèce dans les Gorges de la Cère, on peut émettre l'hypothèse que *Ginette* présente un vaste domaine vital en réponse à une faible pression de compétition interspécifique. Un autre individu a également été observé ponctuellement une nuit sur

son domaine vital. La théorie de la territorialisation chez cette espèce laisserait penser qu'il s'agisse d'un mâle. Cette hypothèse semble d'autant plus probable que le comportement de *Ginette* a été nettement modifié les nuits suivantes avec des déplacements réduits et localisés près de la zone où cet individu avait été aperçu. En revanche, le comportement et les observations réalisés les nuits et sessions précédentes n'ont pas permis d'appréhender les signes d'une éventuelle reproduction entre les deux individus.

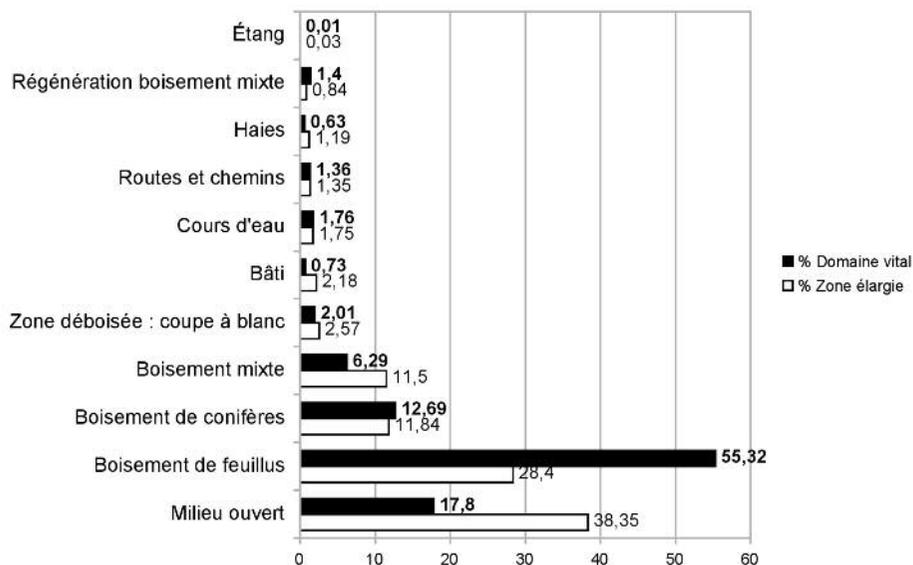
Territoires utilisés : Afin de déterminer une sélection et/ou un évitement éventuel des habitats, une cartographie de son domaine vital a été réalisée et le nombre de localisations par habitat a été calculé. Le tableau suivant indique le pourcentage des habitats disponibles, le pourcentage des localisations par types d'habitats et par l'intermédiaire du test statistique de Bonferroni, ceux sélectionnés ou évités (Tab. 1).

Le domaine vital représente un premier niveau de sélection par l'animal. On remarque d'ailleurs que pour *Ginette*,

Tab.1 : Tableau récapitulatif des habitats disponibles et des localisations enregistrées par habitats. GMHL 2010.

Typologie	% des habitats présents dans le Domaine vital	% des localisations de Ginette	Test de Bonferroni (DDL 0,05)	Sélection de l'Habitat
Milieu ouvert	17,80 %	7 %	0,02<P<0,121*	Évitement
Boisement de feuillus	55,32 %	82 %	0,752<P<0,896*	Préférence
Boisement de conifères	12,69 %	2 %	0<P<0,043*	Évitement
Boisement mixte	6,29 %	4 %	0,001<P<0,071	/
Zone déboisée : coupe à blanc	2,01 %	0 %	P = 0*	Évitement
Bâti	0,73 %	2 %	0,023	/
Cours d'eau	1,76 %	1 %	0,009	/
Routes et chemins	1,36 %	2 %	0<P<0,043	/
Haies	0,63 %	0 %	P = 0*	Évitement
Régénération boisement mixte	1,40 %	0 %	P = 0*	Évitement
Étang	0,01 %	0 %	P = 0	/

Graph. 4 : Proportion des habitats sélectionnés dans le domaine vital au regard des habitats disponibles dans la zone élargie. GMHL 2010.



les proportions de chacun des habitats disponibles diffèrent entre la zone élargie (2800 ha) et son domaine vital (Graph. 4).

Ainsi, elle semble privilégier les boisements de feuillus (majoritairement sur pente) aux milieux ouverts et éviter les secteurs urbanisés. Si *Ginette* évite les zones urbanisées, d'autres individus suivis lors d'autres études semblent moins exigeants. En effet, une étude espagnole (Sáez & Montiel, 2006) a mis en évidence des Genettes communes au sein de zones fortement urbanisées. Cependant ces dernières étaient toujours contactées dans les secteurs les moins fréquentés ou dans les zones abandonnées.

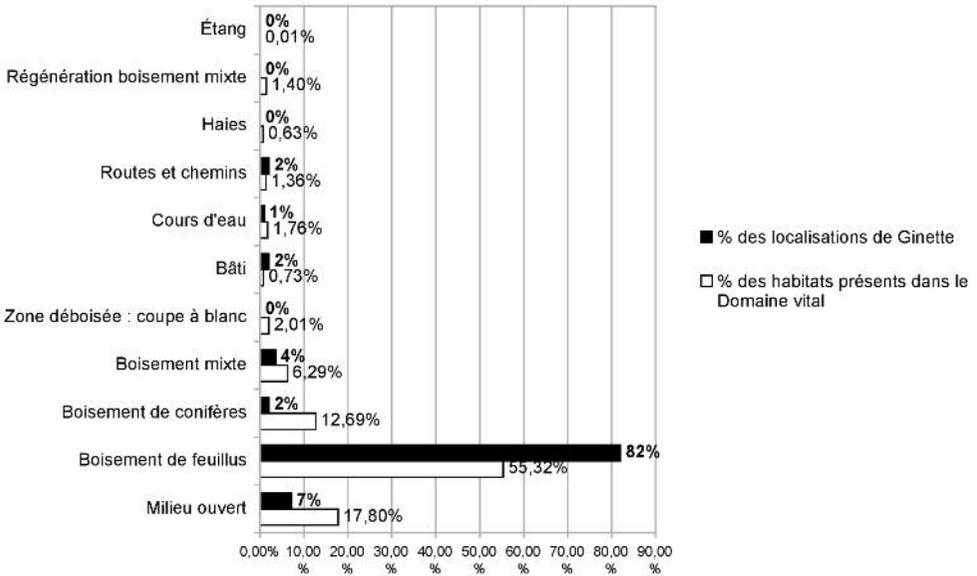
Au cours de son suivi, *Ginette* a été localisée majoritairement dans les boisements de feuillus. Bien que les boisements feuillus soient majoritaires sur le secteur, les résultats montrent clairement qu'elle a

choisi préférentiellement cet habitat au vu de sa disponibilité et du pourcentage de localisations enregistrées dans ce milieu (Graph.5).

A l'inverse, on remarque également que les milieux ouverts, les zones déboisées, les haies, les zones de régénération mixte ainsi que les boisements de conifères sont évitées par l'animal et ce, de manière significative.

Le choix préférentiel et l'évitement de ces habitats ont également été mis en évidence dans le massif des Landes de Gascogne (France) où les genettes suivies ont montré une préférence pour les chênaies tout en évitant les pinèdes (Maizeret *et al.*, 1990). De même, en Espagne et au Portugal où les genettes préfèrent évoluer au sein de chênaies (Gonçalves Pereira da Cruz, 1996 ; Zuberogoitia *et al.* 2002) et de frênaies (Palomares & Delibes, 1994) en évitant

Graph. 5 : Parallèle entre le pourcentage des localisations enregistrées et la disponibilité de l'habitat au sein du domaine vital. GMHL 2010.



les plantations de pins, d'eucalyptus, les prairies et les sols dépourvus de végétation (Gonçalves Pereira da Cruz, 1996 ; Zuberogoitia et al. 2002). Dans le Parc National de Doñana en Espagne, les genettes favorisent même plutôt les frênaies au détriment des chênaies. En effet, sur ce secteur, la chênaie est l'habitat de prédilection du Lynx pardelle (*Lynx pardinus*) et de la Mangouste ichneumon (*Herpestes ichneumon*), réciproquement prédateur et compétiteur alimentaire de la Genette commune. Il semblerait donc que la genette adapte son utilisation du milieu en regard de la présence de prédateurs et de compétiteurs sympatriques.

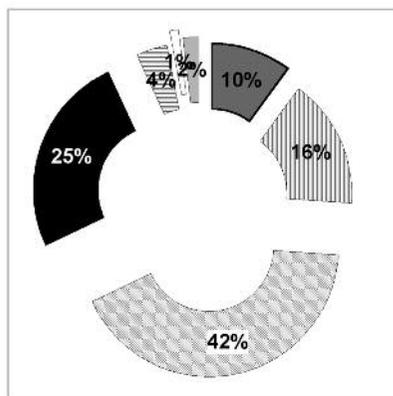
Au sein des Gorges de la Cère, la pré-

sence de compétiteurs et/ou de prédateurs ne peuvent apporter des explications suffisantes pour expliquer l'utilisation préférentielle et/ou l'évitement de tels ou tels milieux. De même, le spectre alimentaire très large de la genette, malgré une prédominance spécifique pour le Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*) ne permet aucunement de dégager des hypothèses en ce sens (Graph. 6)

d. Effort d'échantillonnage :

Sur le plan humain, l'effort d'échantillonnage réalisé sur les 29 nuits de suivis est colossal. Il a nécessité l'investissement de plus d'une vingtaine de bénévoles dans des conditions d'étude

Graph. 6 : Spectre alimentaire de la Genette commune sur les Gorges de la Cère. Analyses provenant de 17 féces. Christian RIOLS 2009 pour le GMHL.



- Amphibiens
- ▨ Arthropodes
- ▨ Végétaux
- Reptiles
- ▨ Mulot sylvestre
- Autres mammifères
- ▨ Oiseaux

rudes : travail de nuit, à toutes les saisons, en milieu fortement accidenté. Le suivi de cette genette fut l'un des premiers en France et il est donc nécessaire de faire le bilan d'une telle étude et des moyens mis en œuvre. L'effort d'échantillonnage entrepris semble avoir été suffisant pour parvenir à une estimation

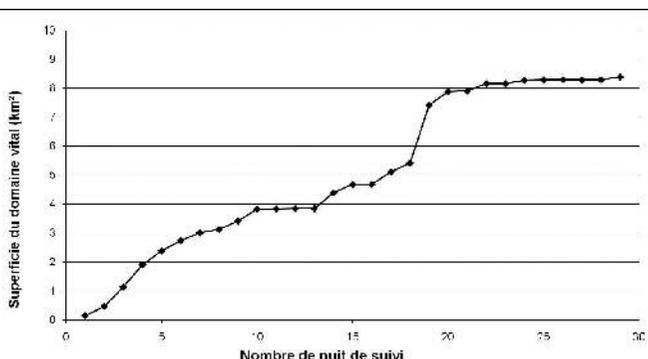
correcte du domaine vital de l'individu suivi. En effet, la superficie connue de son domaine vital s'est stabilisée à partir de la 22^e nuit de suivi (Graph. 7)

■ En conclusion :

L'étude menée par le GMHL depuis 2009 visant à apporter des compléments d'informations sur l'écologie de la Genette commune s'achève en cette fin d'année 2010. Un bilan partiel peut d'ores et déjà être fait afin de voir si les objectifs de cette étude ont été atteints ou non (sous réserve des résultats en cours d'analyse).

Le radiopistage des individus capturés, équipés d'un collier émetteur, et suivis en Limousin était le volet principal de l'étude menée par le GMHL. Il était initialement prévu d'équiper et de suivre quatre individus durant ces deux années. Les moyens humains nécessaires à une telle entreprise se sont révélés insuffisants pour arriver à cet objectif. Malgré cela, le suivi des deux individus équipés a apporté de nombreux résultats. Le nombre plus restreint d'individus équipés a permis d'être plus assidu sur leur suivi et d'effectuer un nombre de nuits efficace pour appréhender au mieux leurs domaines vitaux. Le suivi de quatre individus n'aurait sans doute pas permis d'avoir une

Graph. 7 : Évolution du domaine vital en fonction des nuits de suivis. GMHL 2010.

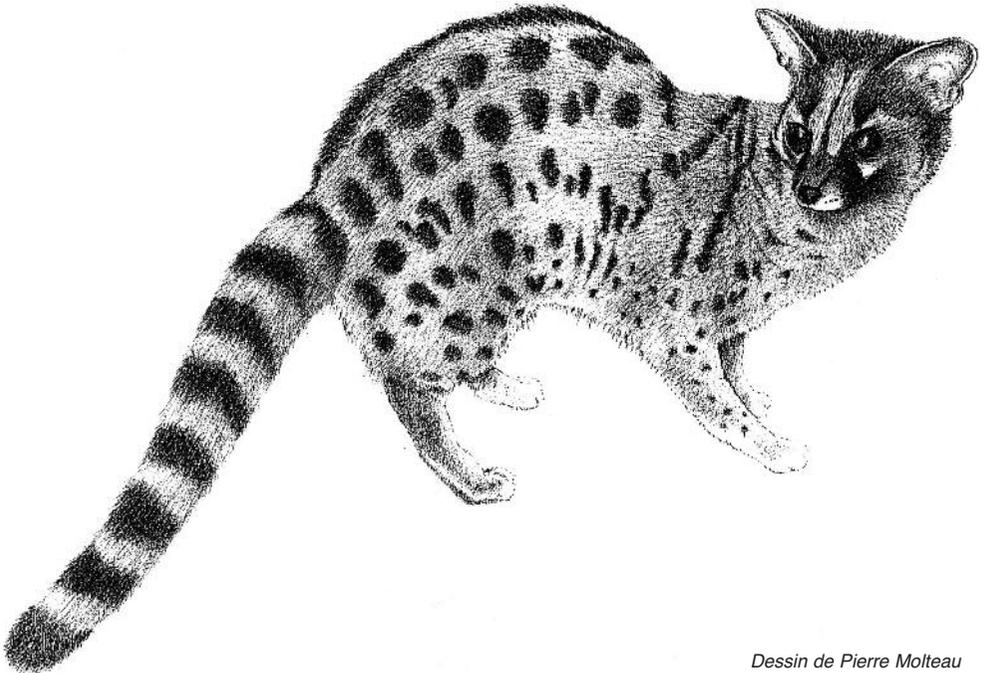


connaissance aussi fine de leurs territoires, des gîtes utilisés et des habitats sélectionnés.

Il aurait été cependant intéressant d'effectuer le suivi de 2 genettes sur le même site afin d'observer la territorialité des individus. Cependant, ceci aurait encore une fois, posé le problème des ressources humaines disponibles pour effectuer les suivis. En effet, malgré sa professionnalisation en 2000, le GMHL reste une association qui vit et agit grâce à de nombreux bénévoles impliqués dans la bonne réalisation des études. Cette étude, par son attractivité,

a permis de renforcer les liens associatifs entre l'équipe salarié et les bénévoles.

A toutes celles et ceux qui sont restés motivés et éveillés durant ces nuits de suivis, dans le brouillard, le froid, la neige et la pluie, mais aussi dans des ambiances magiques et sous un ciel étoilé magnifique ; à toutes ces personnes avec qui, en plus d'échanger notre passion pour la nature, nous avons partagé une tranche de vie, des souvenirs, des sourires, je tiens personnellement à vous dire merci, en mon nom et au nom du GMHL. Merci à vous et vivement les prochaines aventures !



Dessin de Pierre Molteau

Bibliographie

BYERS C.R., STEINHORST R.J., 1984. Clarification of a technique for analysis of utilization-availability data. *Journal of Wildlife Management*. 48 (3) : 1050-1053.

CAMPS D., LLIMONA F., 2004a. La gineta en el parque de Collserola. *Quercus*. 223 : 20-26.

CAMPS D., LLIMONA F., 2004b. Space use of common genets *Genetta genetta* in a Mediterranean habitat of Northeastern Spain : differences between sexes and seasons. *Acta Theriologica*. 49 (4) : 491-502.

GONCALVES PEREIRA DA CRUZ M.J., 1996. Estudio da utilização espaço-temporal da Geneta (*Genetta genetta* L. 1758) e caracterização de uma comunidade de micro-mamíferos na reserva natural da Serra da Malcata. Relatório de Estágio de 5º ano ramo Científico-Tecnológico. Porto, Faculdade de Ciências da Universidade de Porto. 91 p.

CUGNASSE J.M., RIOLS C., 1984. Contribution à la connaissance de l'écologie de la Genette (*Genetta genetta* L.) dans quelques départements du sud de la France. *Gibier Faune Sauvage*. 1 (1) : 25-55.

LIVET F., ROEDER J.-J., 1987. Encyclopédie des carnivores de France (fascicule 16) : La Genette (*Genetta genetta*, Linnaeus, 1758). SFPEM, 33p.

MAIZERET C., CAMBY A., LOZE I., PAPACOTSIA A., 1990. Les genettes de la vallée de l'Eyre : occupation de l'espace et régime alimentaire. In : Les mammifères dans le bocage. XII^e Colloque francophone de mammalogie de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères : 15 et 16 octobre 1988, Nantes. Paris : SFPEM, 52-63.

PALOMARES F., DELIBES M., 1994. Spatio-temporal ecology and behavior of European genets in southwestern Spain. *Journal of Mammalogy*. 75 (3) : 714-724.

SAEZ P., MONTIEL C., 2006. Sobre la presencia de Ginetas *Genetta genetta* (Linnaeus, 1758) y letrinas en zonas humanizadas. *Galemys*. 18 (1-2) : 53-55.

ZUBEROGOITIA I., ZABALA J., GARIN I., AIHARTZA J., 2002. Home range size and habitat uses of common genets in the Urdaibai biosphere reserve, Northern Spain. *Zeitschrift für Jagdwissenschaft*. 48 : 107-113.

RAPPORT DU COMITE D'HOMOLOGATION DU LIMOUSIN 2009

Pierre Marthon et le CHR du Limousin

Ce premier rapport du CHR du Limousin présente les données reçues pour l'année 2009. Les observations qui ne nous sont pas parvenues à ce jour pour cette période seront rajoutées ultérieurement.

Le CHR examine et assure la validation des observations inhabituelles en Limousin en demandant aux observateurs la transmission, sous forme de fiches standardisées, de la description de leur détermination. Une donnée d'espèce rare n'est pas forcément anecdotique. En effet, la meilleure connaissance de ces espèces doit permettre d'apprécier, à l'échelle régionale, une éventuelle modification d'aire de répartition et de comprendre leur dynamique en relation avec leur statut national. Le CHR du Limousin s'est doté d'un règlement interne qui précise que le nombre maximum de membres est fixé à 9 : Raphaël Bussière, Christian Doucelin, Pascal Duboc, Nicolas Gendre, Philippe Hubert, Pierre Marthon (Secrétaire), Gilles Pallier (Président), Jérôme Sottier et Anthony Virondeau.

Les résultats et la synthèse des données seront mis en ligne tous les ans. Ils pourront être utilisés par la communauté ornithologique régionale et nationale.

Les fiches d'homologation renseignées

sont à retourner par messagerie électronique à chrlimousin@hotmail.fr ou par courrier à l'adresse : SEPOL - CHR, 11 rue Jauvion - 87000 Limoges.

Sur le site internet www.sepol.asso.fr rubrique "Enquêtes" vous trouverez le règlement du CHR, la fiche d'homologation vierge et la liste des espèces à homologuer en Limousin.

La réunion annuelle s'est tenue le samedi 25 septembre 2010 à Limoges (87). Il a été décidé d'ajouter les espèces suivantes à la liste des espèces soumises à homologation régionale : Plongeon imbrin *Gavia immer*, Harle bièvre *Mergus merganser* et Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*.

Chez la Bergeronnette printanière *Motacilla flava*, les sous-espèces *flavissima* et *thunbergi*, relativement régulières lorsque l'on prend la peine de les rechercher dans les bandes de bergeronnettes au printemps, ne sont plus soumises à homologation régionale. Quatre espèces à répartition régionale limitée, (Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus*, Grimpereau des bois *Certhia familiaris*, Pie-grièche grise *Lanius excubitor* et Moineau soulcie *Petronia petronia*), étaient soumises à homologation "en dehors des zones connues".

Pour des raisons pratiques, et puisque ces espèces nichent régulièrement en Limousin, elles sont également retirées de la liste des espèces soumises à homologation régionale. Néanmoins, il est important que les observateurs continuent à transmettre à la SEPOL toutes les données relatives à ces nicheurs localisés. Ces modifications sont à prendre en compte à partir du 1^{er} janvier 2011.

Pour l'année 2009, le CHR du Limousin a examiné 48 fiches. Le taux d'acceptation est de 94%. L'absence de description est la cause de 2 des 3 refus.

Les membres du CHR ne pouvant se prononcer qu'à partir de la description rédigée par l'observateur, une photo ne saurait la remplacer totalement.

15 fiches ont pour origine la Corrèze, 20 la Creuse et 13 la Haute-Vienne. 32 espèces ou taxons sont concernés. L'étang des Landes à Lussat (23), grâce à son attractivité pour les espèces spécialisées aux milieux aquatiques, regroupe le tiers des observations des espèces rares en Limousin soit 16 données.

Au bilan précédent, 123 données de baguage ont été intégrées. De plus, de nombreuses observations de Mouettes tridactyles ont pu être notées ici et là dans la région à la suite de la tempête du 24/01/2009. 21 données de cette espèce ont été ainsi homologuées "en masse".

Présentation des données :

- *Nom français et scientifique, classement selon l'ordre systématique de la liste des Oiseaux de France⁽¹⁾.*

- *Nombre de données homologuées et le nombre d'individus pour l'année 2009. (une session de baguage compte pour une donnée),*

- *Classement selon l'ordre alphabétique*

des 3 départements,

- *Commune/Localité,*

- *Nombre d'individus (si un non mentionné),*

- *Sexe, âge, forme,*

- *Précision si l'oiseau a été bagué ou photographié,*

- *Date,*

- *Commentaires éventuels,*

- *Les données sont la propriété des observateurs et sont citées comme telles ; figurent dans l'ordre : le nom du rédacteur, puis celui des observateurs cités sur la fiche.*

Abréviations utilisées :

ad. : adulte

1A : 1^{re} année

fem. : femelle

+1A : plus d'un an

uple : couple

plum. : plumage

juv. : juvénile

nupt. : nuptial

ind. : individu

2A : 2ans

H1 : 1^{er} hiver

Données acceptées pour l'année 2009 des espèces des catégories A et C :

Oie rieuse • *Anser albifrons* (1, 2)

*L'espèce, nicheuse de l'Arctique, est migratrice. La ssp *Flavirostris* hiverne en Irlande et dans l'ouest de la Grande-Bretagne. La zone d'hivernage de la ssp *Albifrons* s'étend de l'Angleterre à la Turquie.*

Creuse : Lussat/Etang des Landes, 2 ind. (dont 1 ad.), du 17/12/2009 au 26/12/2009, photo, (J. Moulinat, P. Duboc, S. Bur, V. Primault et N. Deschaume). Rare en Limousin, l'espèce hiverne sur le littoral atlantique et en Espagne ce qui peut expliquer la présence de ces 2 oiseaux.

Bernache cravant • *Branta bernicla bernicla* (1, 1)

*Migratrice. Ssp *Hrota* niche au Groenland et au Spitzberg ; elle hiverne en Irlande,*

au nord-est de la Grande-Bretagne et au Danemark. Ssp *Bernicla niche* dans l'Ouest sibérien ; elle hiverne au sud de la mer du Nord, sur le littoral français jusqu'à la Gironde. Ssp *Nigricans*, nicheuse plus orientale, est occasionnelle en Europe de l'Ouest.

Haute-Vienne : Cieux/Etang de Cieux, ad., le 24/01/2009, (A. Virondeau et R. Beaubert).

La présence de cet oiseau s'explique par la tempête qui sévissait ce jour là sur les côtes de l'océan Atlantique.

Nette rousse • *Netta rufina* (1, 2)

Migratrice partielle. Les populations continentales passent l'hiver en région méditerranéenne. La population d'Espagne du Sud est sédentaire.

Creuse : Lussat/Etang des Landes, 1 cple, le 28/03/2009, photo, (J.-M. Chaumeil). La Nette rousse niche depuis 2 ans dans l'Allier et récemment dans le Puy de Dôme (départements limitrophes à la Creuse). Sa nidification à l'étang des Landes est probablement pour bientôt.

Fuligule milouinan • *Aythya marila* (1, 1)

Migrateur commun en hiver sur les côtes maritimes septentrionales de la France, plus rare dans l'intérieur. Niche en Islande et de la Scandinavie en Sibérie orientale.

Corrèze : Neuvic-Ligniac/Lac de Neuvic, mâle ad., le 13/04/2009, photo, (S. Heinerich et C. Rolland). Cette mention corrézienne est remarquable, ces dix dernières années l'espèce étant uniquement notée en Creuse et en Haute-Vienne.

Macreuse noire • *Melanitta nigra* (1, 3)
Migratrice partielle ; niche en Scandinavie et en Ecosse ; descend le long des côtes jusqu'en Afrique du Nord.

Haute-Vienne : Saint-Yreix-La-Perche/Plan d'eau, 3 ind. (2 fem. et 1 mâle), le 15/03/2009, photo, (J.-M. Céliérier). Observation remarquable de ces 3 oiseaux éloignés de leur couloir migratoire traditionnel.

Harelda boréale • *Clangula hyemalis* (1, 1)
Nicheur circumboréal, essentiellement au-delà de 65° de latitude Nord. Migratrice et hivernante rare en France.

Corrèze : Aubazine/Plan d'eau du Coiroux, fem. H1, du 03/11/2009 au 16/12/2009, photo, (P. Marthon, F. Desage et al.). Plusieurs dizaines d'observateurs régionaux ont effectué le déplacement pour voir cet oiseau mentionné pour la seconde fois en Limousin.



Harelda boréale

Harle piette • *Mergus albellus* (1, 1)

Nicheur sur les lacs et cours d'eau de la taïga. Peu commun, il fréquente en petites bandes les sites de passage et d'hivernage.

Haute-Vienne : Saint-Pardoux/Lac, site de Fréaudour, mâle ad., le 20/12/2009,

Photo : Fabrice Desage

(J. Sottier). Parfois contacté durant la période hivernale en Limousin, il est peu fréquent d'observer des mâles adultes.

Plongeon arctique • *Gavia arctica* (2, 2)
Migrateur, niche en Scandinavie, dans l'Arctique, au nord de la Grande-Bretagne. En automne, il descend hiverner le long des côtes ouest-européennes jusqu'à Gibraltar.

Haute-Vienne : Saint-Pardoux/Lac, site de Fréaudour, H1, le 03/01/2009 (A. Virondeau, J. Sottier et C. Mercier) ; Saint-Pardoux/Lac, site de Fond Boirand, ind., le 06/12/2009, photo, (L. Fleytou, D. Naudon, I. Pradier). Rares sont les observations de plongeurs en Limousin, souvent notés en décembre et janvier sur les grands plans d'eau.

Plongeon catmarin • *Gavia stellata* (1, 1)
Migrateur, niche en Scandinavie et dans l'Arctique, dans le nord des îles Britanniques. En migration se rencontre le long des côtes européennes jusqu'à la péninsule ibérique et en Méditerranée.

Haute-Vienne : Saint-Pardoux/Lac, site de Fond Boirand, ind., le 06/12/2009, (L. Fleytou, D. Naudon et I. Pradier). Comme son cousin le plongeon arctique, il est rarement observé à l'intérieur des terres.

Spatule blanche • *Platalea leucorodia* (1, 1)
Migratrice ; niche en Hollande et au sud du Portugal, hiverne sur les côtes d'Afrique du Nord. Une colonie est implantée en Loire-Atlantique, notamment au lac de Grand-Lieu. Les vols migratoires ont lieu en août-octobre et en avril-mai.

Creuse : Lussat/Etang des Landes, ad., le 12/08/2009, photo, (J. Lechevallier). Belle observation pour cette espèce loin de ses axes migratoires traditionnels, généralement notée en migration post-nuptiale.

Crabier chevelu • *Ardeola ralloides* (1, 2)
Niche dans le Bassin Méditerranéen, sur le pourtour de la Mer Noire et de la Mer Caspienne, et en petit nombre en Afrique du Nord.

Creuse : Lussat/Etang des Landes, 2 ad. en plum. nupt., du 04/06/2009 au 29/07/2009, (A. Virondeau, S. Bur, J. Moulinat, M. Thévenet et M. Tran). Ces oiseaux ont stationné à l'étang des Landes, une nidification prochaine peut être espérée.

Vautour fauve • *Gyps fulvus* (1, 1)
En France, en dehors des zones de réintroduction (Grands Causses, Alpes du sud) et des Pyrénées, l'espèce est erratique. Elle niche en Europe entre 35°N et 45°N, en Afrique du nord et au Moyen-Orient.

Creuse : Budelière/Bourg, ad., le 24/06/2009, (P. Duboc). Les observations sont de plus en plus fréquentes en Limousin, les populations françaises étant en expansion, les Grands Causses ne sont pas si loin.

Marouette ponctuée • *Porzana porzana* (1, 1)

Migratrice ; hiverne surtout dans le Sud-Est africain, rarement dans le sud-ouest de l'Europe ; départ en août-septembre, retour en mars-avril.

Creuse : Lussat/Etang des Landes, ad., le 26/03/2009, photo, (F. Desage). Régulière à l'étang des Landes, probablement souvent passée inaperçue, mais il est très rare de l'observer dans d'aussi bonnes conditions.



Marouette ponctuée

Photo : Fabrice Desage

Echasse blanche • *Himantopus himantopus* (1, 3)

Niche dans la partie sud de l'Europe jusqu'à la latitude du nord de la France, hiverne en Afrique du Nord.

Corrèze : Soursac/Spontour, 3 ind., le 08/05/2009, (S. Heinerich, R. Sustrac, M. Vegara, S. Momboisse et P. Guibert). Une seule donnée pour cette espèce, observée rarement en Limousin lors des migrations. La localisation dans les gorges de la Dordogne est étonnante.

Avocette élégante • *Recurvirostra avosetta* (2, 4)

Migratrice, passe l'hiver en Afrique, mais quelques individus restent en Europe. Niche dans les estuaires, les baies, les marais salants et autres zones humides.

Corrèze : Neuvic/Lac de Neuvic, 2 ind., le 08/05/2009, (M. Boch).

Creuse : Lussat/Etang des Landes, 2 ind., le 23/12/2009, (V. Primault). Ces oiseaux ont été revus une semaine plus tard à l'étang des Landes (P. Duboc). Observée rarement en Limousin, l'observation de décembre est particulièrement tardive.

Bécassine sourde • *Lymnocyptes minimus* (3, 3)

L'essentiel des hivernants va en Afrique centrale. Les passages migratoires ont lieu en août-décembre et en février-mai. Niche dans la partie boréale de la Scandinavie et de la Sibérie.

Creuse : Lussat/Etang des Landes, ind., le 23/03/2009, (C. Lyons et J. Lyons) ; Evaux-les-Bains/Chaux, ind., le 25/10/2009, (P. Duboc).

Haute-Vienne : Cieux/Etang de Cieux, ind., le 24/01/2009, (A. Virondeau et R. Beaubert).

Ces 3 observations sont dans la logique des moyennes annuelles de l'espèce. Les populations en halte migratoire sont probablement sous-estimées.

Bécasseau minute • *Calidris minuta* (1, 2)
Nicheur arctique migrateur ; hiverne sur les côtes espagnoles, sardes, italiennes, grecques et maghrébines. S'observe de passage en Europe du Nord-Ouest en août-octobre lors de la migration post-nuptiale ; ce sont alors surtout les juvéniles qui forment, associés à d'autres bécasseaux, les troupes migratrices.

Creuse : Lussat/étang des Landes, 2 juv., le 21/09/2009, (F. Desage). La migration de printemps s'effectue plus à l'est.

Bécasseau de temminck • *Calidris temminckii* (1, 2)

Nicheur scandinave et arctique. Migrateur selon un axe orienté vers le sud et le sud-est : hiverne ponctuellement en Italie, en Grèce et sur le littoral d'Afrique du Nord, principalement en Afrique équatoriale.

Creuse : Lussat/Etang des Landes, 2 juv., le 21/09/2009, (F. Desage). Rarement observée dans la région, on notera la présence concomitante de 2 Bécasseaux minutes juvéniles.

Mouette tridactyle • *Rissa tridactyla* (22, 53)
Vit en haute mer, ne s'approche du littoral que pour la reproduction qui se déroule généralement au flanc de falaises verticales surplombant directement l'océan Atlantique du Portugal aux archipels arctiques.

Haute-Vienne : Saint-Pardoux/Lac, site de Fréaudour, 2 ind., le 25/01/2009, (A. Virondeau, J.-P. Virondeau et J. Sottier).

Évènement exceptionnel les 21 données ci-dessous ont été homologuées d'office, elles concernent 51 oiseaux.

Corrèze* :

- Neuvic/Le Lac, 10 ad. (5 mortes et 5 épuisées), le 25/01/2009, (S. Heinerich, C. Rollant, C. Santoul et M. Rossi) ;
- Seilhac/Lac de Bournazel, ad., meurt épuisé le 25/01/2009, (J.-M. Chastanet, P. Marthon et al.) ;
- Brive H1, le 27/01/2009 (Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage du Limousin) ;
- Neuvic/Pont-de-Saint-Projet, 5 ad., morts le 27/01/2009, (S. Heinerich) ;
- Neuvic/Lac de Neuvic, ad., mort le 28/01/2009, (S. Heinerich) ;
- Soursac/Barrage de l'aigle, 11 ad. (dont 10 ind. morts), le 28/01/2009, (S. Heinerich, M. Rossi, M. Laprun et P. Guibert) ;
- Soursac/Spontour, ad., épuisé le 28/01/2009, (S. Heinerich, M. Rossi, M. Laprun et P. Guibert) ;
- Serrandon/Belvédère-de-Gratte-Bruyère, ad., le 30/01/2009, (S. Heinerich et C. Rollant) ;
- Soursac/Le-Mons, ad., le 30/01/2009, (M. Laprun) ;
- Brive H1, le 30/01/2009, (Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage du Limousin) ;
- Le-Lonzac/Fargeas, mort, le 31/01/2009, (F. Bérubé) ;
- Liginac/Belvédère-de-Juillac, 6 ad. (dont 3 morts), le 31/01/2009, (C. Rollant) ;
- Saint-Julien-près-Bort/Site de Saint-Nazaire, ad., le 31/01/2009, (Ph. Raynard) ;
- Serrandon/Pont de Vernéjoux, ad., le 01/02/2009, (S. Heinerich et R. Sustrac) ;
- Liginac/Belvédère-de-Juillac, 3 ad., le 10/02/2009, (M. Laprun) ;
- Neuvic/Lac de Neuvic, ad., le 11/02/2009, (M. Boch) ;
- Louignac/Les-Farges-Hautes, trouvé

mort, fin janvier-début février, (D. Crémoux) ;

Haute-Vienne

- Rochechouard H1, le 26/01/2009, (Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage du Limousin) ;
- Aix-sur-Vienne/Sur la Vienne, trouvé mort, le 26/01/2009, (P. Labidoire via B. Labidoire) ;
- Laurière/Etang du Pont de l'Age, mort, le 10/02/2009, (S. Vincent) ;
- Rilhac Rancon 1, mort par accident (choc voiture), le 04/02/2009, (O.Schiltz).

Cet afflux de Mouettes tridactyles est lié à la tempête survenue le 24 janvier 2009 sur les côtes landaises. Les forts vents d'ouest ont poussé ces oiseaux à l'intérieur des terres où la plupart sont morts d'épuisement et de faim.

(Corrèze) : Données fournies par Sébastien Heinerich et publiées dans la HUPPE N°6, bulletin de liaison de la SEPOL.*

Mouette pygmée • *Larus minutus* (3, 3)

Migratrice ; niche dans l'extrême Nord-Est européen, hiverne sur toutes les côtes d'Europe de l'Ouest, du Maghreb et de la mer Noire.

Creuse : Lussat/Etang des Landes, ad., le 04/04/2009, (A. Virondeau, R. Deschaume, SEPOL et LPO 03) - Lussat/Etang des Landes, juv., le 23/09/2009, (A. Virondeau).

Haute-Vienne : Saint-Pardoux/Lac, site de Fréaudour, ad., le 03/01/2009, (A. Virondeau). Bien que rare, ces trois données montrent que l'espèce peut être contactée en différentes saisons dans la région.

Mouette mélanocéphale • *Larus melanocephalus* (3, 5)

Migratrice partielle ; niche dans le Sud-Est européen où elle est rare. Elle hiverne le long de toutes les côtes d'Europe de l'Ouest et du Maghreb.

Corrèze : Neuvic-Liginac/Lac de Neuvic,

2 ad., le 06/04/2009, photo, (S. Heinerich et C. Rollant).

Creuse : Lussat/Etang des Landes, 2 ind. (1 ad. et 1 imm. 3A), le 26/03/2009, (F. Desage) ; Lussat/Etang des Landes, H1, le 13/07/2009, (A. Virondeau et J.-P. Virondeau). Ces 3 observations de migrateurs s'inscrivent dans la dynamique d'expansion de l'espèce.

Goéland cendré • *Larus canus* (1, 1)
Espèce nicheuse de la Scandinavie à la Russie. Hiverné sur l'ensemble des côtes scandinaves et d'Europe de l'Ouest jusqu'à la hauteur de Bordeaux, sur celles de Grande-Bretagne et d'Islande, à l'intérieur des terres en Finlande du Sud, en Ecosse et en Irlande.

Corrèze : Neuvic-Liginiac/Lac de Neuvic, H1, le 31/12/2009, (S. Heinerich et M. Boch). L'espèce est citée chaque hiver en Limousin, mais les observations restent rares et portent sur des oiseaux isolés.

Goéland brun • *Larus fuscus* (2, 2)
Migrateur partiel ; niche de la Bretagne à la Grande-Bretagne et à la Scandinavie, localement sur la côte ibérique ouest. En hiver, il va au large dans l'Atlantique jusqu'en Islande et au Canada (race "graellsii") ; la race "fuscus" et la race "heuglini", encore plus orientales et rares en Europe de l'Ouest, visitent également les côtes de la Méditerranée et de la mer Noire, celles d'Afrique, d'Arabie Saoudite ainsi que les grands lacs de l'Est africain.

Corrèze : Neuvic-Liginiac/Lac de Neuvic, ad., le 27/03/2009, photo, (S. Heinerich et C. Rollant).

Creuse : Lussat/Etang des Landes, juv., le 23/09/2009, (A. Virondeau, G. Pallier,

J.-M. Teulière, J. Moulinat, M. Tran et S. Bur). Ces 2 observations correspondent à des comportements migratoires réguliers conformes aux observations des années précédentes.

Hibou des marais • *Asio flammeus* (1, 1)
Migrateur partiel ; niche dans le nord et le nord-est de l'Europe, localement dans l'ouest de la France. Hiverné du Danemark au Maroc, dans les îles Britanniques, localement en pays méditerranéen.

Corrèze : Saint-Sornin-Lavolps/La Veyssière, ind. trouvé mort, le 25/10/2010, après avoir été percuté par un véhicule. (M. Humphries et D. Crémoux). Cet oiseau fait régulièrement l'objet de quelques rares citations dans la région en hiver.

Pic cendré • *Picus canus* (1, 1)
Très sédentaire en Europe de l'Ouest ; absent en Espagne, en Italie, sur les îles Britanniques, des Pays-Bas au Danemark.
Creuse : Eaux-les-Bains/Vallon des Thermes, mâle ad., du 01/06/2009 au 29/06/2009, photo, (P. Duboc). Bien que le



Pic cendré

Photo : P. Duboc

biotope dans ce secteur soit peu favorable, cette donnée laisse espérer que ce pic, au statut précaire, regagne un peu de terrain en Limousin.

Remiz penduline • *Remiz pendulinus* (1, 3)
Migratrice partielle en expansion en Europe de l'Ouest ; très localisée en France ; commune sur la péninsule ibérique et à l'est d'une ligne Italie-Suisse-Hollande-Danemark.

Creuse : Lussat/Etang des Landes, 3 ind. 1A, bagués les 02/10/2009 et le 03/10/2009, (G. Pallier). Ces contacts sont d'autant plus intéressants que généralement les rares observations dans la région ont lieu lors des migrations pré-nuptiales.

Rousserolle turdoïde • *Acrocephalus arundinaceus* (1, 1)
Migratrice ; niche en Europe de l'Ouest sauf en Scandinavie et sur les îles Britanniques. Hiverné dans la moitié sud de l'Afrique. Départ en août-octobre, retour en mars-mai.

Creuse : Lussat/Etang des Landes, 1A, bagué le 16/08/2009, (G. Pallier). La végétation épaisse et variée du bord de l'étang des Landes est un des rares habitats favorable à cette espèce dans la région.

Phragmite des joncs • *Acrocephalus schoenobaenus* (4, 92)
Migrateur total, l'espèce hiverné dans la moitié sud de l'Afrique. Départ en août-novembre, retour en mars-mai.

Creuse : Lussat/Etang des Landes, 53 ind. (50 ind. 1A, 1 ind. +1A et 2 ind. 2A), bagués du 15/08/2009 au 19/08/2009, (G. Pallier) ; Lussat/Etang des Landes, 32 ind. (30 ind. 1A et 2 ind. +1A), bagués du 27/08/2009 au 31/08/2009, (G. Pallier) ; Lussat/Etang des Landes, 6 ind. 1A, bagués du 11/09/2009 au 12/09/2009,

(G. Pallier) ; Lussat/Etang des Landes, 1A, bagué le 04/10/2009, (G. Pallier). L'habitat est aussi favorable à cette espèce, toutefois on peut considérer que la quasi majorité de ces oiseaux était en halte migratoire.

Cisticole des joncs • *Cisticola juncidis* (3, 3)
Sédentaire dans les pays méditerranéens et sur une large bande côtière le long de l'Atlantique et de la Manche. Certaines années surviennent un mouvement invasionnel vers le nord.

Corrèze : Voutezac/La Mégénie, mâle ad. chanteur, printemps 2009, photo, (Ph. Faquet) ; Voutezac/La Côte, mâle ad. chanteur, le 29/06/2009, (A. Virondeau).

Haute-Vienne : Flavignac/Les Garennes, mâle ad. chanteur, le 23/08/2009, (A. Virondeau et J.-P. Virondeau). Espèce très rare en Limousin, ces observations de mâles chanteurs sont remarquables car elles permettent d'envisager une nidification future.



Cisticole des joncs

Photo : Ph. Faquet

Gorge bleue à miroir • *Luscinia svecica* (7, 30)
Espèce du nord-est de l'Europe, migratrice. Niche ponctuellement en Europe de l'Ouest sauf en Italie et sur les îles Britanniques. Hiverné en Espagne, au Maroc, du Sahel à la Somalie. Arrive en mars-mai, repart en août-octobre.

Photo : S. Heimerich



Gorge bleu à miroir

Corrèze : Liginiac/Grande mare de Peyroux, fem. ad., le 01/04/2009, photo, (S. Heimerich, R. Petit et L. Pomier).

Creuse : Lussat/Etang des Landes, type fem., le 23/03/2009, (C. Lyons et J. Lyons) ; - Lussat/Etang des Landes, ind., le 28/03/2009, (J.-M. Chaumeil) ; Lussat/Etang des Landes, 7 ind. 1A (2 mâles et 5 fem.), bagués du 15/08/2009 au 19/08/2009, (G. Pallier) ; Lussat/Etang des Landes, 15 ind. (12 ind. 1A et 3 ind. +1A), 10 mâles et 5 fem., bagués du 27/08/2009 au 31/08/2009, (G. Pallier) ; Lussat/Etang des Landes, 4 ind. (1 ind. +1A et 3 ind. 1A), 3 mâles et 1 fem., bagués le 12/09/2009, (G. Pallier) ; Lussat/Etang des Landes, mâle 1A, bagué le 04/10/2009, (G. Pallier). L'étang des Landes est une escale très fréquentée à l'automne. Les données de baguage montrent que l'espèce est très discrète.

Monticole de roche • *Monticola saxatilis* (1, 1) *Migrateur ; niche en pays méditerranéen et plus à l'est. Hiverné du Sahel à la Somalie et descend dans la région des grands lacs jusqu'en Tanzanie. Départ en migration post-nuptiale août-octobre, retour en mars-mai.*

Haute-Vienne : La-Roche-L'Abeille/Lande de Saint-Laurent, mâle ad., le 21/04/2009, photo, (P. Desailly, Ch. Bourgeois et J. Bordas). Cette espèce est très rarement observée de passage dans la région.

Pipit rousseline • *Anthus campestris* (1, 1) *Migrateur ; niche dans l'Europe de l'Ouest sauf sur les îles Britanniques et en Scandinavie ; hiverné au Sahel et en Afrique de l'Est. Départ en août-octobre, retour en avril-mai.*

Corrèze : Aubazine/Moulin-de-Mercier, mâle ad., le 12/09/2009, (P. Marthon). Bien que la nidification de cette espèce est déjà été prouvée dans la région, la date correspond au passage de l'espèce en migration post-nuptiale.

Bergeronnette printanière scandinave • *Motacilla flava thunbergi* (1, 2) *Migratrice, elle hiverné en Afrique ; départ septembre-novembre, retour fin mars à mai.*

Corrèze : Tarnac/Plaine de la Madier, 2 mâles, le 30/03/2009, (A. Virondeau). La présence de ce taxon, dans la région, lors des périodes migratoires est probablement sous-estimée, les observateurs ne pensant pas toujours à les identifier dans les groupes posés.

Bruant ortolan • *Emberiza hortulana* (1, 11) *Migrateur ; niche en Europe de l'Ouest sauf en Bretagne et dans le nord de la France, dans les îles Britanniques et méditerranéennes. Hiverné au Sahel, au Soudan. Départ fin août-octobre, retour avril-mai.*

Corrèze : Aubazine/Moulin-de-Mercier, 11 ind. (dont 4 mâles au moins), du 26/04/2009 au 01/05/2009, photo,



Bruant ortolan

(P. Marthon). Le nombre d'oiseaux de ce groupe en halte migratoire est exceptionnel. Il semble s'inscrire dans la dynamique nationale pour l'année 2009.

Données acceptées pour l'année 2009 des espèces des catégories D et E (espèces dont l'origine sauvage est douteuse).

Tadome casarca • *Tadorna ferruginea* (1, 2)
Migrateur. Les individus observés en Europe occidentale sont souvent échappés de captivité.

Haute-Vienne : Saint-Jouvent/Etang des Bordes, cple, le 11/10/2009, (A. Virondeau et J.-P. Virondeau). A proximité se trouve un élevage d'oiseaux exotiques, quasiment chaque année l'espèce est contactée sur ce site.

Données non homologuées

Vautour fauve • *Gyps fulvus*

Corrèze : Hautefage/Les Chabannes, 4 ind., le 17/05/2009, probablement cette espèce mais pas de description pour cette observation.

Balbusard pêcheur • *Pandion haliaetus*

Creuse : Royère de Vassivière/Digue du lac de Lavaud-Gelade, le 16/12/2009, probablement cette espèce mais pas de description pour cette observation réalisée à une date exceptionnelle.

Marouette ponctuée • *Porzana porzana*

Haute-Vienne : St-Bonnet-de-Bellac/Marais au sud de la Rissenderie, le 05/04/2009, la description conduit à des risques de confusion avec d'autres rallidés.

Remerciements

Le CHR du Limousin remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à sa bonne marche :

- Tous les observateurs et les photographes qui sont la base de son fonctionnement,
- La SEPOL pour son soutien logistique et matériel,
- Le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage du Limousin et Sébastien Heinerich pour leur collaboration à l'inventaire des Mouettes tridactyles,
- M^{me} Françoise Quillard pour sa participation à la diffusion des fiches au sein du CHR.

Bibliographie

(1) COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE (2007). *Liste officielle des Oiseaux de France (Catégories A, B et C)*. Ornithos 14-4 : 234-246.

Encyclopédie multimédia des oiseaux GEO. *A la découverte de tous les oiseaux d'Europe*, édition 2004, Montparnasse multimédia.

DUBOIS Ph.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. et YÉSOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, 560 pages.

Les chroniques du Botté - N°1

Pascal Cavallin & Thérèse Nore

Le 24/04/2008 le cortège d'automobiles de l'équipe HIEPEN s'achemine vers Le Cheix de la commune de Chalignac (15) pour établir son point d'observation annuel. En effet, cette zone d'observation recèle un couple d'aigles bottés plutôt compliqué à suivre et l'idée du jour est de démultiplier « les yeux » pour détecter le site de nidification, soupçonné sur le rive corrézienne.

Arrivés au bout de la piste, les observateurs repèrent immédiatement des formes fauves qui bougent dans l'herbe de la prairie. Une hase est harcelée par un groupe de 3 lièvres qui tentent tour à tour de lui offrir leurs faveurs, tout en se défiant mutuellement. La hase s'esquive par des avancées de quelques mètres qui la portent de plus en plus à découvert.

Dans le haut de l'oculaire de nos jumelles nous apercevons un brin de ciel clair. La météorologie est clémente et l'air printanier donne une belle lumière.

Soudain la silhouette caractéristique d'un botté traverse partiellement le champ de vision, en limite de la frondaison toute proche. Rapidement, l'équipe entière bascule sur lui. Il s'agit d'un mâle (poids moyen de l'espèce de 650 à 750 g) au plumage particulièrement brillant, plumes de vol d'un noir profond de jais, plumes sous-alaires blanches éclai-

tantes et éclairées par le soleil printanier de l'est-sud-est. La scène est distante d'une soixantaine de mètres et l'observation de cette espèce est rarement aussi aisée. Chacun apprécie le moment à sa juste valeur, dans des chuchotements et une immobilité de circonstance.

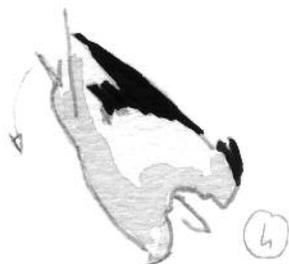
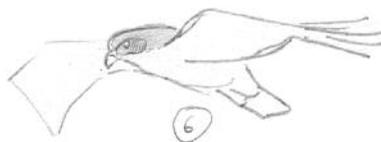
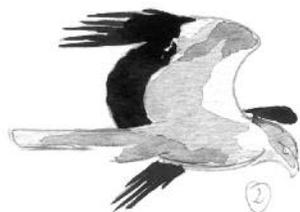
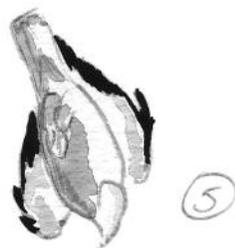
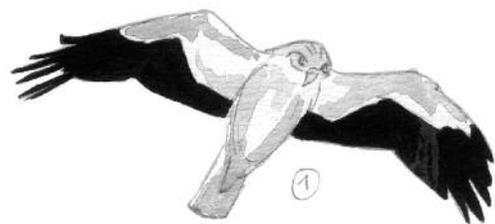
L'attitude de l'oiseau est un plané presque suspendu et très lent, sa grosse tête inclinée vers le sol (Fig. 1). Il survole, à une dizaine de mètres d'altitude, la scène des lièvres qui ne semblent pas s'en soucier. Soudain il ramène ses ailes (Fig. 2), relève la queue (Fig. 3) et entame un décrochement serré avec serres arrière puis pendantes (Fig. 5), pique sur la hase (poids moyen de l'espèce de 4 à 5 kg) qui a distancé le groupe de mâles.

A moins de 5 mètres de hauteur il se ravise, freine et reprend son altitude initiale, avec un vol battu bref, puis un plané. Même attitude d'immobilité aérienne au dessus de la hase (Fig. 2 & 6), qu'il observe une vingtaine de secondes. Un nouveau décrochement sur l'aile droite et piqué en virage qui l'amène encore plus près du lièvre qui ne semble pas réagir à l'attaque de l'oiseau. Hésitations de dernière seconde, il se ravise à nouveau (à moins de deux mètres de hauteur) et reprend de l'altitude.

Il va survoler la scène une troisième fois avec son vol suspendu, perd un peu d'altitude, les yeux rivés sur le lièvre puis tourne la tête à gauche et glisse vers l'Est au dessus d'un groupe de sapins. Il disparaît en glissant vers l'amont de la vallée de la Dordogne (Fig. 7.).

Chacun des membres de la petite équipe ira de sa supposition, hypothèse et supputation ...nous vous laissons imaginer les vôtres !

Ainsi vont les chroniques du botté en vallée de la Dordogne ...



"L'ensemble des croquis sont issus du terrain et extrait de carnets d'observations"

Chroniques

Brigitte Petit



LES COLVERTS.

— <http://www.cnrs.fr>, 1^{er} décembre 2010. —

Quand le bec de son mâle est bien coloré, la femelle colvert pond des œufs plus viables.

Depuis Michel Audiard, on savait qu'il ne faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages. Désormais, grâce aux chercheurs du CNRS de Toulouse on sait aussi que les dits canards sauvages ne sont pas nés de la dernière pluie lorsqu'il s'agit de s'accoupler.

En biologie évolutive, il est supposé que les femelles utiliseraient les signaux sexuels exhibés par les mâles pour estimer certains aspects de leur « qualité » tels que leur capacité à protéger les jeunes, à les nourrir ou à leur transmettre des gènes de résistance aux parasites. Elles pourraient donc allouer plus ou moins de ressources à la reproduction en cours avec un partenaire donné en fonction de la probabilité que cet appariement mène à une progéniture viable. Durant sa thèse sous la direction de Philipp HEEB (chercheur CNRS à l'UMR 5174 Evolution et diversité biologique CNRS/Université Toulouse III – Paul Sabatier), Mathieu Giraudeau a travaillé au sein d'une équipe internationale comprenant plusieurs chercheurs du CNRS afin de tester cette hypo-

thèse. Pour ce faire, Il a manipulé la coloration des becs de colverts mâles, considérée comme un signal de qualité chez cette espèce, afin de vérifier si les femelles en tenaient compte dans les œufs qu'elles pondaient.

Lors d'une expérience menée sur 40 couples de colverts au Centre d'études biologiques de Chizé (Deux-Sèvres), les chercheurs ont expérimentalement amélioré la coloration du bec de la moitié des mâles en leur donnant plusieurs petites doses de caroténoïdes, pigments responsables de la coloration orange du bec chez cette espèce. Plusieurs études antérieures avaient démontrées que la coloration à base de caroténoïdes était un bon indicateur de l'état de santé des individus car ces pigments possèdent des propriétés antioxydantes et sont impliqués dans des processus immunitaires.

Les femelles qui se sont accouplées avec les mâles au bec plus coloré ont pondu des œufs de plus grande taille que ceux des autres canes, augmentant ainsi la quantité de nutriments disponibles pour l'embryon lors de son développement. Elles ont aussi déposé plus de lysozymes dans l'albumen, des protéines détruisant la paroi des bactéries et protégeant par conséquent l'embryon des microorganismes pathogènes. Cette étude démontre donc clairement et de façon expérimentale que les femelles colverts prennent en compte la coloration de leur partenaire et modulent leur investissement dans la reproduction en fonction de cette coloration.

Pour aller plus loin mais en anglais : *Maternal investment of female mallards is influenced by male carotenoid-based coloration*, *Proceedings of the Royal Society B*. M. Giraudeau, C. Duval, G. A. Czirjak, V. Bretagnolle, C. Eraud, K. J. McGraw and P. Heeb.



Canard colvert

Photo : P. HUBERT

CONSIGNES DE RÉDACTION D'ARTICLES POUR EPOPS.

[Textes]

Au format RTF ou DOC (Word).

Mettre les noms d'espèces (en latin) en italique. Ne pas écrire de texte directement en majuscule. Pour les textes désirés en gras ou soulignés ne pas oublier de le mentionner. Pas d'autres enrichissements (titres élaborés etc.)

N'utiliser que des caractères noirs à l'exception des positionnements de graphiques et tableaux. (cf. tableaux et graphiques)

Utiliser la police «Arial» à 10 pt.

Ne pas utiliser deux tabulations de suite, les régler à la position voulue. (Grâce aux règles. cf. aide de Word – F1)

Passer l'article au correcteur d'orthographe (F7)

[Tableaux et graphiques]

A faire avec Excel ou Illustrator (Sauf les très petits tableaux qui peuvent être faits directement sous Word, à condition de ne pas utiliser plusieurs tabulations de suite !!!).

Dans la mesure du possible ne placer qu'un tableau ou graphique par fichier (ça évite des erreurs possibles).

EpopS est en noir et blanc... donc ne pas mettre de couleurs mais des niveaux de gris.

Indiquer en rouge dans l'article la position du tableau ou graphique à insérer. (en indiquant le nom du fichier où est le tableau)

exemple :

Graphique – GrafRougegorge4.XLS

Une page Epops = 14.8 cm de large... donc un tableau de 54 colonnes ne rentrera pas...

Enrichir les tableaux comme vous voulez qu'ils sortent (fond de cellule, police, gras, italique etc.) à faire en Arial pour Excel, si graphique sur Illustrator vectoriser les polices.

[Images et photos]

Fichier au format tif, eps ou jpeg, éviter les photos déjà insérées dans Word, si possible toujours une résolution maximum (300 pixels/pouce). Faire attention au format des photos (ex. : ne pas envoyer une image de 3 cm pour une impression finale de 10 cm).

Pour les cartes FNAT, voir avec Pascal pour une résolution maximum.

Pour les cartes FNAT, toujours, utiliser des niveaux de gris au lieu des couleurs et s'assurer que les détails importants de la carte sont visibles.

[Références bibliographiques]

Suivre l'un des modèles ci-dessous :

SIRUGUE D. & BOLLACHE L., 1995.- Un cas de mélanisme chez la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*) du Morvan ; *Arvicola* 7(1) : 4-5.

SAINTE-GIRONS M. C., 1973. - Mammifères de France et du Benelux (faune marine exceptée). Doin, Paris, 481p.

SOMMAIRE

Compte-rendu de l'assemblée générale 2010 de la SEPOL
(Philippe HUBERT, Stéphane MORELON et Michel COQ) **p. 4**

Biodiversité des landes et tourbières limousines : ce que nous apprennent les arthropodes
(F. LAGARDE, CEB CNRS et Le Champ des Possibles) **p. 12**

Note sur les vautours fauves (gyps fulvus) observés en Limousin de 1994 à 2010
(D. NAUDON, I. PRADIER) **p. 21**

La Genette commune, Genetta genetta en Limousin Ecologie de l'habitat
(Julien JEMIN, GMHL) **p. 29**

Rapport du Comité d'Homologation du Limousin 2009
(Pierre MARTHON, CHR du Limousin) **p. 46**

- Les chroniques du Botté - N°1
(Pascal CAVALLIN, Thérèse NORE) **p. 56**

- Brèves du web
(Brigitte PETIT) **p. 58**



Direction Régionale de l'Environnement
LIMOUSIN

